CBAF-FM
la radio que j'aime
88,1

La Voix Acadienne
de l'Ile-du-Prince-Edouard
Ltée

SUMMERSIDE, I.-P.-E. 10E ANNEE NO 25 Mercredi le 7 décembre 1983 20 cents

Sommaire

La Société Historique Acadienne publiera un livret-souvenir ..... Page 3
Restructuration dans les pêches ..... Page 3
Lee est déçu de l'attitude des députés libéraux ..... Page 7
Sports ..... Page 10

Après Moncton et Halifax, l'Ile aura-t-elle son studio français de Radio-Canada?

Par L.M.-

Le 25 novembre dernier des représentants de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Ecosse ont reçu une très bonne nouvelle pour les Acadiens de cette province. En effet lors d'une rencontre avec les représentants de la Société Radio-Canada, ces derniers leur ont annoncé qu'ils acceptent le principe de l'aménagement d'un studio de radio française à Halifax pour les francophones de la province.

Comme le soulignait l'éditorialiste du Courier de la N.-E., "Malgré la remarquable qualité des émissions du poste de radio de Moncton, les francophones de la Nouvelle-Ecosse ont plutôt tendance à écouter les stations locales pour prendre connaissance de l'information concernant leur ville ou leur village. Plus largement on ne répétera jamais assez qu'il est important pour les Acadiens de cette province de bénéficier d'un service à part entière de Radio-Canada.

Etant donné que l'Ile-du-Prince-Edouard a connu un peu le même développement concernant les services offerts par Radio-Canada que la Nouvelle-Ecosse, le journal a voulu s'informer auprès de la Société Saint-Thomas d'Aquin et de Radio-Canada, Moncton afin de savoir si des démarches avaient déjà été entreprises et de connaître la position des deux parties sur une telle question.

Selon Daniel Bourgeois, agent d'information de la SSTA, il est tout à fait normal de penser que les Acadiens de l'Ile pourront avoir leur studio de radio française situé à l'Ile. En effet l'émission la marée de l'Ile a connu un peu le même développement que la marée haute de la N.-E. Il aura fallu aux gens de l'Ile la même période de temps avant de posséder leur propre émission. Comme celle de la N.-E. l'émission la marée de l'Ile est produite à partir du studio situé à Moncton. Il faudra étudier les détails qui ont motivé les acadiens de la N.-E. à demander leur propre studio et voir s'ils sont applicables à l'Ile.

Pour sa part M. Bourgeois a aussi ajouté que le comité de la radio communautaire a déjà pensé a cette solution soit de travailler avec Radio-Canada afin d'avoir de meilleurs services. Le comité pensait qu'un des moyens qui pourrait être envisagé serait de développer le studio de Charlottetown, pour qu'il soit accessible aux francophones. De cette façon l'émission la marée de l'Ile pourrait mieux suivre les activités provinciales; ceci permettrait aussi aux gens de l'Ile de produire des choses qui étant sous l'emprises de Radio-Canada seraient évidemment de qualités.

De son côté Mad. Laettitia Cyr, directrice de la radio française pour les provinces atlantique nous a dévoilé que Radio-Canada ne s'est jamais penché sur la question étant donné qu'ils n'ont pas reçu de demande. Elle a aussi ajouté qu'il n'était pas certain que Halifax aurait son studio. Cela dépendrait du résultat de l'étude qui a été commandée par les dirigeants suite à une demande de la FANE. Par contre elle a ajouté que Radio-Canada recevra les demandes et les étudiera avec soin. Pour l'Ile la première étape était de fournir une émission exclussive aux Acadiens de l'Ile, c'est chose faite. Maintenant selon la côte d'écoute de cette émission, selon la, les demandes reçues par la Société Radio-Canada et selon les priorités que celle-ci accordera aux différentes démandes, il serait peut-être possible d'envisager la création d'un mini-studio français de Radio-Canada à Charlottetown.

En terminant, Mad. Cyr a ajouté qu'à sa connaissance, la société d'Etat n'avait pas établi de critères concernant un nombre minimum de population pour l'établissement d'un studio français dans une région. Ceci laisse donc les portes ouvertes aux groupes de pressions qui voudront bien s'embarquer dans ce combat afin de munir les acadiens de l'Ile d'un studio français de Radio-Canada.

Grande générosité de la population

$3 279 RECUEILLIS POUR LA FAMILLE PERRY

Par J.B.-

Quelque $3 279 ont été recueillis la semaine dernière par les pompiers volontaires de Wellington afin de venir en aide à une famille du village. En effet, Earl et Patricia Perry traversent une dure épreuve alors que leur fils Darren repose dans un coma à l'hôpital d'Halifax depuis un accident survenu sept semaines passées. M. et Mme Perry sont restés aux côtés de leur fils pendant ce temps difficile.

Sachant que le fardeau financier commençait à accabler les Perry, les pompiers volontaires de Wellington ont décidé d'organiser une soirée sociale dont les profits seraient versés à la famille Perry.

Lors de la soirée tenue le samedi 3 décembre au Centre Vanier de Wellington, une collecte dans la salle a recueilli la belle somme de $2 240 en plus d'un peu plus de $1000. qui avait déjà été recueilli.

En plus des dons monétaires, plusieurs personnes ont fait don de leur temps et de leur talent. En effet, tous ont participé à la soirée bénévolement, que ce soit comme artistes, employés du bar ou gardiens.

Les quelque 250 personnes qui ont envahi le Centre ont eu droit à un très beau spectacle. En plus des chanteurs et musiciens Paul Gallant, Jacques Arsenault, Eddy Arsenault, Jeannita Bernard, Amand (Félix) Arsenault, Roger Arsenault, Philippe LeBlanc, Marcella et Patsy Richard et Clarence et Léonie Richard et des danseurs Allen Gallant et Paula Gallant, il y eut des histoires comiques de M. Stanley Arsenault et une démonstration de motocyclette et de coupe de bois de Paul Arsenault et Ernest Gallant.

Mme Merie Arsenault a animé cette soirée qui témoigne de la grande générosité des gens envers leurs voisins dans le besoin.

Honorées par la Commission de Récréation

Par J.B.-

Mme Jeanne-Mance Arsenault de Wellington et Mme Maria Richard ont été honorées par la Commission de récréation Evangéline le dimanche 4 décembre avant la partie de la Ligue Communautaire. M. Gabriel Arsenault, président de la Commission, leur a remis une plaque en reconnaissance de leur contribution financière à la construction de l'aréna et du travail et support déployés par leurs défunts maris, M. Euclide Arsenault et M. Robert Richard, à la construction de l'aréna et pour les sports dans la Région Evangéline.

Sur la photo, nous apercevons (de g. à d.) Mme Arsenault, M. Arsenault et Mme Richard.

Nouvelles Nationales et Internationales

La deuxième session de la Chambre des Communes commence aujourd'hui

OTTAWA- Les députés de la Chambre des Communes reprendront leur siège aujourd'hui, après à peine une semaine de vacances, pour commencer la deuxième session du 32ème Parlement. La première session, la plus longue de l'histoire canadienne (591 jours de travail), s'est terminée mercredi dernier.

Cette dernière session a été une des plus controversées: le gouvernement libéral a apporté la Constitution au Canada et y a inclus une Charte des Droits; il a adopté le programme anti-inflation de "6% et 5%"; il a remplacé la loi du passage du Nid de Corbeau (Crow's Nest Pass); il a créé le programme national de l'énergie; il a restructuré l'industrie de la pêche des provinces de l'Atlantique; il a créé la force policière secrète de la Gendarmerie Royale du Canada; il a fait face à la "grève des cloches" des Conservateurs qui refusaient de retourner en Chambre; etc.

Dans son discours de clôture de la session, le gouverneur-général, Ed Schreyer, a qualifié la session comme "la plus productive dans l'histoire du Parlement canadien". Cependant, une certaine quantité de promesses électorales faites en 1980 n'ont pas été accomplies dans la première session: légalisation de la marijuane, changments à la loi sur les investissements étrangers et l'établissement d'une compagnie nationale de commerce international. Le Parti Conservateur et le Nouveau Parti Démocratique ont critiqué les Libéraux d'être reponsables du taux de chômage de 11% et de la dette nationale de $31 billions.

La prochaine session s'annonce très intéressante et très controversée: il y aura une nouvelle loi de la Santé qui veut éliminer les frais d'usage des hôpitaux; il pourrait y avoir des changements aux procédures de la Chambre des Communes; le budget essayera de réduire le chômage et la dette nationale; on prévoit des changements à la loi des Indiens pour leur donner plus d'indépendance; etc.

Plusieurs prédisent que la deuxième session ne sera pas complétée avant les prochaines élections, prévues pour l'automne '84 ou le printemps '85, surtout si les Libéraux voient leur popularité augmenter avec la reprise économique.

L'essai des missiles nucléaires américains est légal au Canada

OTTAWA- La Cour d'appel fédérale a décidé que l'essai des missiles nucléaires américains sur le sol canadien est légal. Ainsi, la Cour a jugé que ces essais ne menaçaient pas le droit à la vie, tel que garanti par la Charte des Droits de la Constitution canadienne. C'est l'argument qu'avait utilisé le groupe de pacifistes anti-nucléaires qui avaient poursuivi le gouvernement fédéral en cour cet automne pour avoir signé une entente avec les Etats-Unis pour permettre l'essai des missiles de croisière ("cruise") en Alberta.

Le gouvernement fédéral n'a cependant rien gagné. D'un côté, le groupe de pacifistes a l'intention de faire appel à la Cour Suprême. De l'autre côté, 3 des 5 juges ont décidé que les décisions du Cabinet, même celles concernant la défense nationale, peuvent être apportées en cour selon certaines conditions. Le gouvernement aurait préféré que les décisions du Cabinet soient intouchables.

L'économie est en forme, mais pas le chômage

OTTAWA- Un des meilleures moyens pour mesurer la performance de l'économie nationale, le Produit National Brut (P.N.B.), a augmenté de 2% entre juillet et septembre. Depuis le début de l'année, le P.N.B. a augmenté de 5.6%. A ce rythme, l'année 1983 pourra compenser pour presque toutes les pertes de la récession économique depuis 1981.

Malgré ces statistiques encourageantes, le taux de chômage a encore augmenté en novembre. En effet, 43,000 chômeurs se sont ajoutés à la liste, même si 25,000 personnes se sont trouvé des emplois. En tout, il y a actuellement près de 1,280,000 chômeurs au Canada, soit 11.1% de la population active. Le plus haut taux de chômage reste encore chez les jeunes hommes de 15 à 25 ans: 21.3%

Quant à l'Ile, le taux est passé de 12.1% à 10.4%.

Heineken sauvé de ses "kidnappers"

AMSTERDAM, Pays-Bas- La police nationale a envahi un entrepôt abandonné mercredi dernier et y ont trouvé le millionnaire Alfred Heineken et son chauffeur attachés au mur. M. Heineken, propriétaire de la brasserie qui porte son nom, a été enlevé le 9 novembre par des hommes munis de mitraillettes.

La famille Heineken avait payé une rançon d'entre $8 et $12 millions pour leur liberté; la plupart de l'argent a été récupéré. La police a arrêté 24 personnes impliquées dans l'enlèvement et est encore à la recherche de 3 hommes, qu'on croit actuellement en possession du reste de l'argent.

Reprise des négociations USA-URSS pour le désarmement nucléaire

GENEVE, SUISSE- Après une semaine sans négociations, les deux représentants américains et soviétiques se sont assis autour de la même table pour reprendre leurs négociations sur le désarmement nucléaire. Mais ces discussions, qui durent depuis 2 ans, veulent seulement réduire le nombre de missiles à longue portée; aucune négociation ne se continue sur les missiles à moyenne portée.

The Coach Room
AN OLD ENGLISH INN DINING ROOM
recommended by Chatelaine
The Linkletter Motel
CAA AAA
CENTRAL & MARKET SUMMERSIDE
DIAL 436-2157
54 COMFORTABLE UNITS
'Islandia' RESTAURANT
Hospitality is our business
RELAX IN THE NEW
Heritage Taproom

BUFFET
chaud et froid
à
$5.45 +
taxe
Du lundi au vendredi
11h30 à 1h30 p.m.
aussi le vendredi
4h30 à 7h30 p.m.
Mets Chinois
en spécial
le jeudi

Pour l'achat d'un piano à queue à Westisle

Campagne de souscription du Conseil des Arts de Prince-Ouest

Le Conseil des Arts de Prince-ouest (West Prince Arts Council) a le plaisir d'annoncer la création d'un fonds spécial afin d'acheter un piano à queue ("Grand Piano") pour le théâtre Westisle.

Lynn Fradette, coordonnatrice du fonds, a annoncé que M. Lester Brennan a accepté d'être le président de la campagne de souscription. Des collecteurs seront nommés dans chacune des régions bientôt.

Le fait d'avoir d'excellentes facilités comme le théâtre Westisle sans avoir un piano approprié pour profiter au maximum du potentiel de son du théâtre a causé de l'embarras au cours des dernières années, a indiqué Mme Fradette. Un piano à queue donnera des décennies de divertissement aux résidents de Prince-ouest en plus de permettre aux jeunes pianistes de donner des représentations sur un excellent instrument.

Tous les dons pour le piano à queue sont déductibles d'impôt. Si vous désirez que votre don soit crédité à l'année d'imposition 1983, veuillez vous assurer que votre don parvienne au Conseil avant le 31 décembre 1983. Les dons peuvent être envoyés à Lester Brennan, Boîte 36, O'Leary, I.P.E. ou au Conseil des Arts de Prince-ouest, Boîte 124, O'Leary, I.-P.-E.

Mme Fradette désire remercier le Conseil des Arts de Prince-ouest pour son don de 1 000$ qui a permis de débuter la campagne, et elle espère que les dons généreux des résidents de Prince-ouest permettront d'avoir un piano à queue à Westisle en mai 1984.

Rustico on raconte...

V'là la folle encore!

Oui, c'est moi! I's'trompiang, c't'eux là qui disiàng que j'étais corvé! J'sus sourd coume in potte, pis faut que j'me bouche lés oreilles avec du cottàng-en-laine à part de çâ, ben j'sus encore en vie! L'autre soir j'croyais que Marie avait parlé, pis j'ai dis: "Quoi?" Pis al a répondu: "J'ai rien dis: C'était yienque mes tripes qui "rattle-yiang"!"

Hiar soir j'étais dehors que j'gardais lés étoiles, pis j'ai marché su' la chatte! Pauvre bête! j'sais pas quoi j'y ai fais c' coup citte, ben c'est sûr que j'y ai pas écrasé l'gargotang, toujou'! Le pareil cri qu'al a fait! J'sus constammaigne a y faire tche-tchouse. C't'in mirâque qu'a vient alentour!

J'vous avais-ti conté pou' lés "punkins" p'tits prusques, pis ils avont grimpaés dans lés branches. Y en avait yonne surtout in sapré gros. I'pendait d'ine branche, pis il était supporté par la branche d'en d'sous.

'Steur, dans c'temps là, j'avions pas de "caméra", ça fait que j'ai téléphoné le papier 'oir si i'vouderiont v'nir prendre in portrait. Pis l'homme m'a promis qu'i' vienderiang le lendemagne.

Et ben, après que j'avais fini de parler, j'ai pensé: "Ben pou' l'amour! I' m'a pas même d'mandé yousque j'restiàng, pis j'ai oblié d'y dire! C'est sûr qu'ils allont v'nir!" Ils avont pas paru!

Aviez-vous jamais attendu pou' la fois que Pit Larabe pis Joe l'Amie avïont té coucher à l'hôtel? Ils avont prit in roume avec deux lits, pis après çà ils avont té s'prom'ner dans la ville. Pis quand i' s'en avont v'nu, ils étiont plagne à la cabitte! Ils avont montés en haut, pis ils avont timbés, tout lés deux, dans la même cabane! Pis là la djerre s'a déclairée! En darnier, Pit a gagné, pis il a tiré le pauvre Joe dans la place. Ils aviont pas mit la clairté, vous savez. Bétôt Joe avait frette, pis il a coumencé a chigner: "Pit!" i' dit, "y avait in homme dans mon lit, pis i' m'a ch'té dans la place!" Pis Pit répàng: "Ah, y en avait yonne dans le miagne aussi, ben j'lai bitté! Viens t'coucher avec moi!"

Savez-vous, j'ai composé deux chansangs. Yonne s'appeule: "Le vent du su' çà pu!" Pis l'aute ést noumé: "J'avang in tàng dans la maisang!" Lés voulez-vous? Laissez mois a saouare!

Moase
Funeral Home
Edgar C. Moase Abel L. Gallant
embaumeurs licenciés
et directeurs de funérailles
150. rue Summer. Signaler 436-2301
Summerside, I.-P.-E. SERVICE BILINGUE

Pour tous vos besoins
en fait d'assurance- contactez
R.E. Ellis
& Son Ltd.
7, rue Summer
Summerside, I.-P.-E.
Tél 436-9215

James D. Johnston
MAPLE LEAF DAIRY LTD.
36 Greenwood Drive Tél: 436-3705
Summerside, I.-P.-E. Rés: 436-9522

Immobilier à vendre

Grand choix de maisons mobiles neuves et usagées. Taux d'intérêt aussi bas que 14.5%. Nous achetons des maisons mobiles contre argent sonnant. East Coast Mobiles, Fredericton, N.-B. Tél: (506) 454-3377.

Pièces d'auto
Handy Andy
Objets de sport
Mécaniciens spécialisés
propriétaire et opérateur
Raymond Brown
Richmond, I.-P.-E.
Tél: 854-2404
Quincaillerie
Accessoires

Marc Lalonde au souper du Parti libéral de l'I.-P.-E.

Par Rita Schyle-

Le souper annuel du Parti libéral de l'I.-P.-E. peut être qualifié de succès complet. Les billets pour ce repas annuel se sont tous vendus cette année, et au prix de 100 dollars l'assiette, cet événement aura donné un bon coup de pouce au coffre électoral du parti.

Le souper se tenait au Centre de la Confédération, vendredi dernier et près de 500 personnes y ont participé. Tous les députés libéraux à l'Assemblée législative y assistaient à l'exception d'un qui se remet d'un accident d'automobile. Les députés libéraux à la Chambre des Communes pour les circonscriptions d'Egmont et de Cardigan, George Henderson et Bennett Campbell étaient également présents à cette soirée et le Ministre des Finances, Marc Lalonde était le conférencier invité.

Dans son discours, le ministre Lalonde a noté que le nombre de personnes présentes était de bonne augure pour le parti libéral. Il a loué le travail accompli par le chef provincial du parti, M. Joe Ghiz qu'il a qualifié d'infatiguable ainsi que le travail accompli par les députés d'Egmont et de Cardigan. Selon M. Lalonde, alors que la moyenne de fonds octroyés par le gouvernement fédéral est dans la centaine de dollars par personne à l'I.-P.-E. on reçoit quelque 1 011 dollars par personne. Ces argents du fédéral ne tombent pas du ciel, mais plutôt les députés y grimpent pour aller les chercher.

Le Ministre des finances a ensuite parlé de l'économie canadienne qui s'est bien rétablie de la récente récession, disant que c'était dû en partie aux mesures adoptées par le gouvernement fédéral. Il a cependant avoué qu'il reste encore du chemin à faire, en particulier pour réduire le chomâge au pays.

Selon lui, l'économie de l'Ile s'est également bien rétablie, et pour la première fois depuis des décennies, l'exode des insulaires a changé; les gens viennent à l'Ile pour se trouver des emplois plutôt que de la quitter pour s'en trouver, en particulier avec le ministère des Affaires des anciens combattants qui est le seul ministère fédéral dont les quartiers-généraux sont à l'extérieur d'Ottawa.

Après avoir noté que les Canadiens peuvent continuer d'améliorer leur sort économique grâce à un esprit de coopération, il s'en est pris aux conservateurs pour leur attitude négative et pour le fait que leurs prises de position sont vagues. Il a cité des paroles du critique financier du parti conservateur, M. John Crosbie à l'effet que si les Canadiens voulaient connaître les politiques du parti, ils devaient les élire. M. Lalonde a aussi décrit les critiques du parti conservateur comme étant contre-productives. En particulier, en ce qui a trait aux tentatives de paix du premier ministre Trudeau, il a ajouté qu'il espérait que tous les Canadiens sauront supporter le premier ministre dans ses efforts. En rappelant les récents événements en Allemagne de l'Ouest et à Genève, il a cité les paroles de la chanteuse Nancy White, qui a présenté quelques numéros avant le discours, à l'effet que ce n'est pas un jeu, ce ne sont pas des jouets. Il a aussi commenté sur la gravité de la situation, menacée par le nucléaire et a terminé en disant que le monde n'a pas besoin de missiles guidés -mais plutôt d'hommes pour guider comme le premier ministre Trudeau.

Restructuration dans les pêches

Par R.S.

Depuis plusieurs semaines, on entend beaucoup parler de restructuration dans le domaine des pêches dans la région atlantique.

Mardi dernier, la Chambre des Communes a approuvé le projet de loi C-170 qui autorise le Parlement du Canada à débourser quelque 138 millions de dollars pour créer deux nouvelles super-compagnies de pêche dans la région atlantique, une à Terre-Neuve et une en Nouvelle-Ecosse.

Cette législation fait suite aux recommendations proposées par le groupe d'étude Kirby dans leur rapport sur l'état de la pêche en Atlantique pour solutionner des problèmes qui existent dans le domaine de la pêche hauturière. Suite à plusieurs facteurs dont l'extension de la limite de la pêche à 200 milles, une sur-expansion de l'industrie de la transformation, la récente récession et la hausse du coût du crédit, les plus grosses compagnies de transformation qui possédaient des chalutiers pour la pêche hauturière étaient dans une situation financière très grave. En bref elles ne sont pas solvables et font face à la banqueroute.

Le sort de ces géants de la pêche en haute mer affecte toute l'industrie de la pêche en Atlantique et de ce fait, la vie de milliers de personnes. Selon un dossier du gouvernement, "les quatre principales sociétés - National Sea Products, Lake Group, H.B. Nickerson & Sons et Fishery Products Limitées- sont la majeure source de revenus pour plus de 40,000 employés, pêcheurs et ouvriers des usines, et ensemble, représentent de 35 à 40 pour cent de la valeur totale de la production poissonnière de l'Atlantique, y compris plus de 50 pour cent de la production de poisson de fond.

Le gouvernement du Canda devait faire quelque chose. Quatre options lui étaient possibles. D'abord, il aurait pu laisser les compagnies faire faillite... mais alors de nombreuses autres compagnies associées à l'industrie auraient aussi fait faillite et quelque 24,000 emplois directs auraient été perdus du jour au lendemain et des milliers d'emplois indirects auraient aussi été affectés. Des municipalités entières auraient été sérieusement affectées par la perte de revenus et d'emplois. Le gouvernement aurait pu prêter de l'argent aux compagnies mais elles étaient au point où elles payaient plus d'argent en intérêt qu'elles n'en faisaient. Une autre option serait que le gouvernement subventionne les compagnies mais il l'avait déjà fait en 1974-76, sans résultat positif. De plus, ceci constituerait un sauvetage financier des compagnies et de leurs actionnaires, accompli encore une fois sur le dos des payeurs de taxe canadiens.

Le gouvernement fédéral a donc décidé que la meilleure solution serait de restructurer les compagnies existantes en les regroupant et de les refinancer, et ce, en collaboration avec le gouvernement provincial soit de Terre-Neuve ou de la Nouvelle-Ecosse et la Banque de la Nouvelle-Ecosse. En fournissant le capital nécessaire, le gouvernement canadien achèterait des parts de ces nouvelles compagnies et deviendrait actionnaire des nouvelles compagnies et ainsi deviendrait copropriétaire avec le gouvernement provincial et la Banque Nouvelle-Ecosse.

Une entente a été conclue avec le gouvernement de Terre-Neuve pour la création d'une nouvelle compagnie qui comprendrait la fusion de l'ancien groupe Lake et des avoirs de la Fisheries Products et de la Nicherson dans cette province. Pour ce qui est d'une super compagnie en Nouvelle-Ecosse, les pourpalers se poursuivent pour une entente avec le gouvernement provincial et les actionnaires de National Sea Products pour la création d'une compagnie issue de la fusion de NSP et certains avoirs de H.B. Nicherson.

Cette restructuration de compagnies de transformation en 2 grosses sociétés qui appartiendraient aux consortiems gouvernement fédéral et provincial et la Banque Nouvelle-Ecosse, ne se fait pas sans objection, ni opposition. De nombreux groupes s'y opposent, en particulier les centaines de compagnies indépendantes qui voient ces super-compagnies comme une menace. On s'oppose également au fait que le gouvernement fédéral utilise les deniers publics pour devenir propriétaires de compagnies privées et on s'inquiète d'un certain conflit d'intérêt qui surgit puisque c'est ce même gouvernement qui fait les règlements et l'allocation de quota pour la pêche.

Selon le gouvernement fédéral, la restructuration est la meilleure solution vu les données du problème, de plus, ce n'est pas une subvention ni un sauvetage financier. Après avoir essayé sans succès de trouver des acheteurs, le gouvernement a décidé de fournir le capital pour permettre aux entreprises à se mettre sur pied et de devenir rentables. A ce moment, le gouvernement soutient qu'il sera plus facile de trouver des acheteurs intéressés *et s'engage à revendre* leurs parts possiblement dans un délai de cinq ans.

Le gouvernement fédéral assure aussi que les super-compa- qu'elles devront devenir privilèges spéciaux, qu'ils devront devenir profitables grâce à de meilleures méthodes de gestion et de marketing et qu'il n'est pas dans son intérêt de voir à l'élimination des producteurs indépendants dans la région. Selon le gouvernement, la faillite aurait fait plus de tort aux producteurs indépendants en amenant une baissé massive du prix du poisson, que le fait de les sauver. Son but est d'assurer une continuation à long terme de l'industrie de la pêche dans la région et d'amener une amélioration dans la position du Canada comme fournisseur de poisson notamment aux gros marchés américains.

Sans doute, les assurances du gouvernement sur ces questions ne suffisent pas à rassurer ceux qui s'opposent à la restructuration ou qui la voient comme une menace pour leur entreprise. Pour le moment poutant, il semblerait qu'ils devront accepter la fait accompli. faire preuve de vigilance et avoir la mémoire longue.

A l'occasion des fêtes de 1984

La Société Historique Acadienne publiera un livret-souvenir

Par J.B.-

La Société Historique Acadienne publiera un numéro spécial de sa revue, "La Petite Souvenance", comme livret-souvenir et document d'histoire à l'occasion des fêtes de 1984 qui marqueront le centenaire du drapeau acadien.

Soulignant aussi le centenaire de la deuxième grande Convention nationale acadienne tenue à Miscouche en 1884, les fêtes de 1984 se dérouleront du 15 au 19 août à Miscouche et dans la Région Evangéline.

La publication du livret-souvenir a pour but de faire connaître l'importance historique qu'a eue la Convention de 1884 dans le développement de la communauté acadienne et dans la promotion de son identité. Le livret veut aussi souligner de façon particulière le centenaire du drapeau acadien, choisi lors de cette même convention, en plus de démontrer la contribution de la communauté acadienne de l'Ile-du-Prince-Edouard à la culture insulaire et canadienne.

Subventionné par le Secrétariat d'Etat, ce projet a permis l'embauche de Mlle Cécile Gallant de St-Chrysostome. Celle-ci travaille à la préparation du livret-souvenir en effectuant de la recherche et en écrivant des articles. Imprimé à 3 000 exemplaires, le livret-souvenir comptera environ 30 pages et contiendra beaucoup de photos. Son format sera un peu différent de "La Petite Souvenance".

Mlle Gallant, qui est entrée, en fonction le 10 octobre, devrait avoir terminé son travail aux environs de Noël.

Enfin, il faudrait ajouter que le travail de recherche effectué par Mlle Gallant va aussi servir à la préparation d'une exposition au Centre Eptek de Summerside et à la rédaction d'une brochure qui l'accompagnera. Financée par le Centre Eptek, cette exposition sera en montre du 15 juin au 3 septembre 1984, saison de l'année où les visiteurs abondent sur l'Ile, et marquera le centenaire de la deuxième convention nationale acadienne et le choix du drapeau acadien.

Editorial

On va de l'avant ou on recule?

Récemment un jugement de la cour rendait l'utilisation du système métrique au Canada anti-constitutionnel, c'est-à-dire que dorénavant le gouvernement canadien ne pourra plus forcer les différents utilisateurs de systèmes de mesure à n'utiliser que le systèmes métrique. Nous considérons que c'est un recul dans le développement d'un pays, que ne pas vouloir se doter d'un système de mesure qui soit universel.

Après avoir investi plusieur dizaines de millions de dollars, dans l'implantation de ce système, le gouvernement songe à revenir sur ses pas. En effet il se demande à quoi bon continuer de promouvoir le système métrique si chaque fois qu'un commerçant ou un canadien décide de contester les politiques du gouvernement en cour, ce dernier subira défaite sur défaite et les canadiens lui reprocheront vite les sommes dépensées pour publiciser cette unité de mesure.

Il est évident que parmi les commerçants surtout, cette décision de la cour en réjouit plusieurs. En effet pour le boucher, il est fort probable qu'il revienne à l'unité de mesure anglaise. Il est beaucoup plus facile pour lui de vendre sa viande à la livre que de la vendre au kilogramme. Le prix qu'il affiche est plus attrayant à la livre qu'au kilogramme. Par contre le garagiste préfèrera sûrement continuer de vendre son essence au litre plutôt qu'au gallon car les consommateurs semblent moins hésitants à faire le plein lorsqu'il paient 51¢ le litre que lorsqu'ils doivent débourser environ $2.50 le gallon.

Tout ça pour dire que si le gouvernement ne continue pas à promouvoir le système métrique, nous allons nous engager dans une querelle à ne plus finir. En effet il va devenir de plus en plus compliqué pour les individus à se familiariser avec un système quelconque. Il nous faudra être des plus vigilents face aux réclames publicitaires car un commerçant annonçant un spécial à certains prix pourrait induire plusieurs consommateurs en erreur.

En fin nous croyons qu'étant donné que la majorité des pays du monde utilisent le système métrique, le Canada devrait défendre cette politique Même s'il ne peut imposer cette philosophie à tous les canadiens, nous sommes convaincu que d'ici quelques générations, tous les canadiens seront beaucoup plus familiers avec l'utilisation du système métrique que l'utilisation du système anglais. D'ailleurs en continuant d'offrir cet apprentissage dans les écoles, il est évident que les générations futures seront plus familières avec ce système international. Cessons de compliquer l'éducation de nos jeunes et offrons leur un système qui soit uniforme dans la plupart des pays du monde.

Léopold Mallet

L'avortement, un meurtre!

Tiré du Voyageur

Depuis quelque temps, tout le monde parle d'avortement. Les uns, comme monsieur Morgentaler et ses adeptes, y voient un respect de la liberté humaine, un remède à bien des maux!

D'autres, mieux renseignés ou tout simplement plus honnêtes, font la campagne contre ce mouvement qu'ils considèrent comme immonde, voire criminel.

Afin que vous puissiez vous-mêmes vous prononcer judicieusement sur le sujet, nous tenterons, dans un premier effort, de situer le problème. Puis, nous vous apporterons certains renseignements de nature, espérons-le, à vous éclairer et à raffermir vos convictions.

En ce faisant, nous songeons moins à appuyer les chrétiens de toutes les croyances, qu'à renforcer les rangs de ces millions de personnes qui ont encore le sens de la vraie liberté et de la dignité humaine.

Le Problème

Le mot avortement signifie: "L'expulsion d'un foetus avant terme". Cette expulsion peut être naturelle (une fausse couche) et du fait, non voulue.

Ou tout simplement provoquée, un meurtre alors, soit "l'action de tuer volontairement un être humain." Dans cet éditorial, il s'agit seulement de l'avortement provoqué. Et cet avortement, nous le condamnons sans réserve et demandons au gouvernement d'intervenir pour protéger les humains.

Mais pourquoi semblons-nous si intolérants?

Pourquoi

Oui, pourquoi demandons-nous au gouvernement d'intervenir?

Pour empêcher un individu de détruire volontairement un enfant dans le sein de sa mère.

Oh! certes, nous avions déjà une loi au Canada qui aurait pu nous protéger contre ce crime. Mais en 1969, la section S 251 du Code criminel fut malheureusement amendée de sorte que, l'avortement est maintenant autorisé lorsque la continuation de la grossesse met ou pourrait mettre en danger la vie ou la santé de la mère.

Et, pour justifier cet amendement désastreux à la loi, le gouvernement déclarait alors que cette intervention, chirurgicale ou autre, "se faisait déjà dans nos hôpitaux".

Or, cet "avancé" est faux. Cette pratique existait déjà dans quelques hôpitaux, soit! Mais pas dans tous les hôpitaux. Pour avoir oeuvré durant vingt ans dans le domaine hospitalier, au niveau national, nous savons que cet "avancé" était faux.

Comme conséquence désastreuse de cette loi amendée, le nombre des avortements au Canada est passé de 11,152 en 1970, à 65,955 en 1980. Soit, près de 300,000 meurtres en dix ans.

En outre, la plupart de ces avortements sont effectués pour des raisons non médicales.

Et nous pourrions continuer durant des pages et des pages à vous apporter des arguments strictement humains, sociologiques ou autres contre l'avortement.

Et surtout, qu'on ne vienne pas nous parler du droit de la mère, pour justifier ces meurtres.

Parlons d'abord du droit de l'enfant à la vie avant sa naissance, car la mère ne peut pas et ne doit pas prendre une telle décision. Ce droit de choisir ne peut pas s'appliquer à l'avortement.

Mais Pourquoi tant insister?

Pour que la vie des enfants dans le sein de leur mère puisse bénéficier, comme dans tout autre cas, de la protection de leur vie par la loi.

Nous demandons donc, avec insistance, à tous les gens bien pensants, de faire l'unité pour supplier le gouvernement de faire observer la loi où les "droits de l'enfant à la vie" soient totalement observés et en tout temps respectés.

Nous vous demandons, non pas des paroles seulement, mais des actes pour réaliser cet objectif, à savoir: Faire un crime de l'avortement provoqué, un crime passible des sanctions appropriées.

Nous comptons donc sur l'appui de tous les gens honnêtes pour contrecarrer l'avortement provoqué. Pourquoi? Parce que l'avortement provoqué est tout simplement un meurtre. Et si la loi nous permet, un jour, de tuer un enfant dans le sein de sa mère, pourquoi ne pourrions-nous pas désormais tuer un enfant d'un an, de dix ans et plus.

Hector L. Bertrand, s.j.

La francophonie ailleurs au Canada

Cette semaine dans notre rubrique sur la francophonie ailleurs au Canada nous vous parlerons des récents développement dans les projets de quotidien des institutions et organismes acadiens et la relation avec la France et la communauté française Belgique, dossiers dans lesquels la Société Nationale des Acadiens est très impliquée.

Lors d'une réunion de son Conseil d'administration tenue à Monctón le 24 novembre dernier, la Société Nationale des Acadiens (S.N.A.) a décidé de se retirer du projet des institutions pour un quotidien francophone. La principale raison qui a motivé la S.N.A. a se retirer du projet est sans doute le fait que le dossier a pris une tournure très politique. L'entêtement de la majorité des membres du comité à maintenir la propriété du futur journal dans un cercle fermé a aussi motivé cette décision. Le prétexte qu'une démocratisation de l'entreprise en permettant à tous, chacun et chacune de devenir actionnaire serait inacceptable au gouvernement confirme les opinions de la S.N.A. à savoir la crainte d'une ingérance gouvernementale éventuelle, dans la liberté absolue de la presse écrite francophone.

La S.N.A. s'est aussi retirée du projet devant le fait que le prochain journal s'il connaît le jour s'appellera "Le Matin du Nouveau-Brunswick Inc". Selon la S.N.A., ce nom dénote une mentalité de minoritaire qui ne peut que freiner le développement continu de notre peuple. De plus, en utilisant le nom, "Le Matin du Nouveau-Brunswick Inc", ceci exclut complètement les autres francophones des Maritimes qui vivent en Nouvelle-Ecosse et à l'Ile-du-Prince-Edouard, ce qui rend évidement la participation de la S.N.A. dans ce dossier impossible.

Les dirigeants de la S.N.A. par contre tiennent à préciser que leur retrait du projet ne signifie pas pour autant qu'ils abandonnent ce problème. Le projet d'un quotidien francophone est encore un projet qui intéresse très fortement la S.N.A.

Pour conclure les dirigeants de la SNA admettent qu'il est regrettable qu'une question aussi importante que celle d'un quotidien francophone ait créé autant de déchirement au sein de la communauté acadienne. Les dirigeants souhaitent qu'avec une ouverture d'esprit et se fixant comme seul objectif l'avancement de notre langue et de notre peuple, les solutions au problème seront à leur portée.

Relations avec la France et la communauté française de Belgique et la Société Nationale des Acadiens.

Le 25 novembre dernier le Père Léger Comeau, président de la SNA ainsi que M. Jacques Boutet, directeur général de la direction générale des relation culturelles, scientifiques et techniques du Ministère des relations extérieures de la France ont signé en terre d'Acadie, les documents voulus.

C'est la deuxième fois qu'une telle entente est signée car l'an dernier pour la première fois depuis les quinze années de relations soutenues entre la France et l'Acadie, un relevé de conclusions avait été signé à Paris.

L'entente signée à Moncton témoigne de l'importance de ces relations. En effet l'entente signée comprend: vingt bourses de longue durée, vingt-trois stages linguistiques pour nos enseignants, une série de stages de courte durée (3 à 6 mois) pour journalistes, cinéastes, artistes, animateurs, des coopérants français à nos deux universités et au Courier de la Nouvelle-Ecosse. Une exposition du livre français pour la jeunesse, une entente d'échange entre la Bibliothèque nationale française et la Bibliothèque Champlain de l'U. de M.

De plus la SNA a aussi mené à terme des démarches en vue d'établir des contacts permanents entre l'Acadie et la Communauté française de Belgique. Suite aux discussions, un programme de coopération contenant les éléments suivants: Bourses de courte durée, création d'un fonds du livre francophone belge à l'Université Sainte-Anne, échanges de jeunes, de documentation et de publication, etc.

Selon la S.N.A., ce début de coopération ne fait que créer un lien de solidarité et fraternité qui saura s'intensifier avec le temps.

CORRESPONDANTES

Charlottetown, Germaine Arsenault	892-4060
Charlottetown, Théresa Perry	892-2210
Tignish, Mme Elenore DesRoches	882-2887
Palmer Road, Mme Emile Myers	882-2227
Bloomfield, Mme Oscar Gallant	859-2048
Wellington, Mme Jeanne-Mance Arsenault	854-2005
Baie-Egmont, Mme Léonard Gaudet	854-2040
Mme Ida Gallant	854-2299
Mme Alphée Gallant	854-2473
Mme Arsène Gallant	854-2113
Mont-Carmel, Mme Claudette McNeil	854-2490
Summerside, Mme Mathilda Richard	436-3475
Rustico, Mme Elenore Gallant	964-2757

LA VOIX ACADIENNE LTEE

340, rue Court
C.P. 1420
Summerside, I.-P.-E.
C1N 4K2
Tél: (902) 436-6005
ou 436-8988

L'équipe du journal "La Voix Acadienne Ltée"
M. Léopold Mallet
M. Jean Belliveau
Mme Marcia Enman
Mme Lilianne Gaudet
Mlle Monique Gallant

Courier de la deuxième classe
Enregistrement No. 3486
Port-payé à Summerside, I.-P.-E.

Un "grou tyme" au Centre Port-Lajoie

Par Rita Schyle

La soirée de la Sainte-Catherine au Centre Port Lajoie vendredi dernier a été un franc succès. Quelque 65 personnes ont participé à la soirée et la salle était remplie. Tous ont bien apprécié la musique de Kenneth Saulnier et de Johnny Comeau, les artistes invités. Ils ont joué des pièces de leur répertoire qui comprend des airs de violon soulevants, des compositions originales en jazz, bluegrass, folklore et autres, présentées de façon humoristique par ces musiciens accomplis. L'ambiance était de fête et on a fêté la Sainte-Catherine, les vieilles filles, la joie de vivre, la musique et les bons amis.

Le spectacle était suivi d'un goûter qui comprenait une délicieuse chaudrée aux fruits de mer, des huîtres fraîches à volonté et bien sûr, de la tire. Les personnes présentes ont pu alors socialiser, se divertir, se rattraper sur les dernières nouvelles et en faire des nouvelles alors que plusieurs musiciens de la région, dont Lenny Gallant, Roy Johnstone, Sigrid Rolfe et Kim Vincent, inspirés par la musique de Johnny et Kenneth ont sorti leurs instruments et ont joué quelques airs. Le groupe Jarvis Benoit Quartet était également de la partie, et les membres du groupe ont aussi joué quelques "tounes". Puis les autres musiciens se sont joints au quator et l'inévitable "jam" qui se produit lorsque des musiciens qui aiment ce qu'ils font se recontrent, a commencé. Inutile de vous dire que la musique a continué jusqu'aux petites heures du matin.

Les organisateurs de la soirée ont bien raison d'être fiers de la réussite de la soirée, en particulier le président-sortant du Centre, André Marcil qui, ayant récemment démissionné de son poste, a voulu terminer ce qu'il avait commencé. C'est ce qu'il est en train de faire et "en beauté, à part de ça". Il ne faut pas oublier non plus l'apport de la SSTA et le travail de la coordonnatrice culturelle, Francine Desmeules qui ont vu à l'organisation et à la subvention de la tournée de Johnny et Kenneth à l'I.-P.-E., y compris à Port-Lajoie. Le groupe s'est aussi présenté au Conseil des Arts à Abram-Village et au Club Ti-Pa où la réponse du public a été des plus enthousiastes.

Il y a bien d'autres activités qui se préparent au Centre, le nouveau président Marc Taillefer nous assure qu'il a une liste de projets longue comme le bras. Nous en reparlerons, mais pour le moment, on aimerait de mentionner que la prochaine activité majeure prévue au Centre est un party de Noël pour les enfants qui aura lieu, dimanche le 18 décembre. Il y aura des jeux, des divertissements et le Père Noël fera une visite pour distribuer des cadeaux aux enfants. Pour ceux qui désirent participer, il n'est pas nécessaire d'envoyer une lettre au Pôle Nord, mais il faut communiquer le nom et l'âge des enfants qui assisteront à la fête, soit en écrivant au Centre Port Lajoie, C.P. 2701, Charlottetown, C1A 4A0 ou en téléphonant à Andre Marcil au 566-5038.

Mon plus beau poème

"Le Soleil Oublié" prépare sa prochaine pièce

Les répétitions d'une pièce exigent beaucoup de travail des participants afin d'atteindre le degré de qualité et de perfection qui attireront les applaudissements mérités de l'auditoire. Nous apercevons ici des danseurs de la troupe "Le Soleil Oublié" qui pratiquent pour la pièce "Mon plus beau poème" en suivant les conseils de Mlle Sylvie Toupin.

Par J.B.

Après nous avoir émerveillés avec leur présentation de trois pièces, la troupe de théâtre "Le Soleil Oublié" est présentement au travail préparant une 4e pièce.

De l'auteur de chez-nous Paul-D. Gallant, qui a d'ailleurs signé "Une promesse dans le sable" et "David", cette nouvelle pièce s'intitule "Mon plus beau poème" et s'inscrit bien dans la tradition de la troupe de présenter des pièces d'un nouveau genre.

C'est une pièce musicale dramatique avec beaucoup de comédie, nous a confié Mlle Darlene Arsenault, présidente de la troupe de théâtre. Elle nous a appris qu'une vingtaine de personnes font partie de cette production.

Les représentations étant prévues pour la fin avril, les répétitions ont débuté en octobre à raison d'une fois par semaine. M. Paul Gallant, en tant que metteur en scène, et Mlle Sylvie Toupin, en tant que coordonnatrice des danses, dirigent ce travail préparatif.

Alors que des costumes et décors rustiques étaient de mise lors des autres productions de la troupe ce ne sera pas le cas dans "Mon plus beau poème". En effet, la présidente a créé un suspense des plus intéressants en annonçant qu'il y aura beaucoup de décors et de costumes employés lors des représentations de "Mon plus beau poème".

Vous avez une soirée de Noël? Des cadeaux pour enfants ou adultes, La fête commence chez

NATIONAL Specialty COMPANY Amherst, N.S. B4H 3Y6

Appelez nous: (902) 667-7221
LES FESTOYEURS

Les favoris du Party du Nouvel An 1984

Club, hotels, organismes, écrivez-nous ou appelez-nous pour un catalogue

Des directeurs de coopératives vont aux études

Quelques-unes des personnes qui ont assisté au cours sur le mouvement coopératif: (de g. à d.): M. Clair Gallant de la Coopérative des pêcheurs, M. Victor Rousselle de la Coopérative de Wellington, M. Eric Richard du Village Pionnier et M. Edward Arsenault du Collège Coop du Canada.

Par J.B.

Une douzaine de directeurs de coopératives de la Région Evangéline ont assisté à un cours sur le mouvement coopératif donné à leur intention à la Légion de Wellington le 21, 22 et 23 novembre.

Organisé par le Conseil Coop de l'Ile-du-Prince-Edouard, ce cours était dispensé par M. Edward Arsenault du Collège Coop du Canada, section de l'Atlantique. Alors que le Conseil Coop a déjà organisé des cours par l'entremise de l'Union des coopératives, c'était la première fois qu'il offrait un cours par l'entremise du Collège coopératif.

Intitulé "Programme de développement pour administrateurs de coopératives", le cours a été donné entièrement en français. Plusieurs sujets, ont été traités, notamment la coopérative en général (son histoire, les types existants et les principes coopératifs), le conseil d'administration, la gérance, les relations publiques et les relations auprès des membres, les procédures parlementaires ainsi que les rapports financier.

Selon Mme Yvette Arsenault, directrice-générale du Conseil Coop, les participants ont trouvé ce cours très intéressant et très éducatif.

jouez avec nous

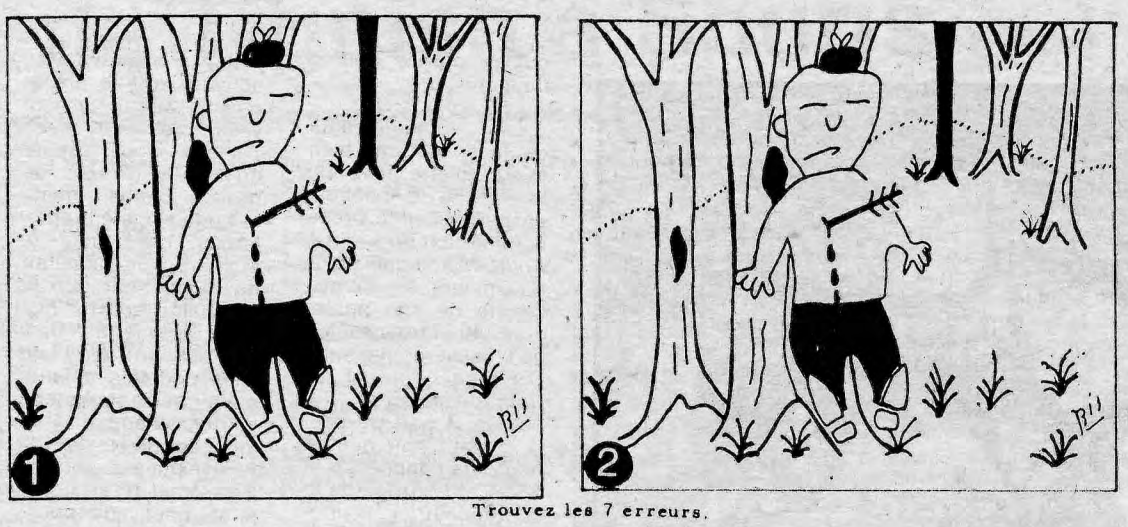

Trouvez les 7 erreurs.

L'animal fantôme

Devine quel animal se cache ici en sachant que c'est un petit rongeur qui habite dans les arbres. Il a une queue touffue et il aime les noisettes.

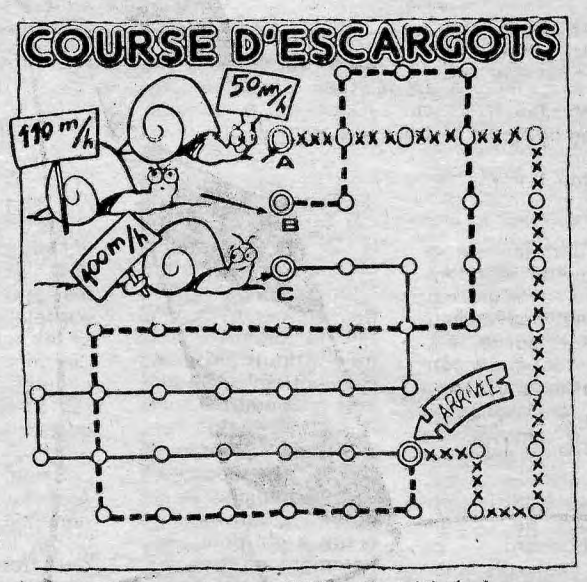

Chaque escargot a une vitesse et un itinéraire différents. Qui arrivera le premier?

mots cachés

8 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	T	S	N	O	I	S	S	I	M	U	O	S	U	O	T
2	N	E	O	S	E	O	A	D	A	M	E	S	I	S	E
3	O	C	C	E	G	U	L	E	F	M	E	S	N	A	A
4	R	A	E	R	U	C	U	E	M	T	I	O	C	T	N
5	E	R	S	A	O	I	T	O	C	O	I	T	S	I	O
6	R	T	N	O	R	I	H	A	R	T	I	E	A	S	I
7	I	T	N	O	R	E	M	R	A	O	L	R	V	F	T
8	T	R	A	V	E	R	S	R	N	L	E	R	A	A	A
9	E	O	T	U	V	B	U	I	I	R	S	E	N	C	I
10	R	U	U	L	E	G	I	V	O	I	E	S	T	T	C
11	E	V	R	E	I	M	A	I	S	E	T	I	S	I	O
12	T	E	E	F	Q	P	I	E	R	R	E	S	U	O	S
13	A	R	N	S	E	U	O	R	O	U	L	E	R	N	S
14	R	O	T	I	R	A	M	E	R	A	Z	E	S	S	A
15	C	A	S	E	T	E	C	S	A	U	V	E	U	R	E

Acte action
amie
armeront
ascètes
assez
association

Case
configurations
cratère

Dames
Hommes

Idée
îles

Nature
noces

Osera
ovule

Pierres

Ramera
retireront
rêve
rivières
rois
roth
roues
rouge
rouler

Salut
satisfactions
sauveur
savants
souci
sise
sites
soumission

Terre
tous
traces
trahiront
travers
trouver

Villes
voies

Réponse du no:

FABRIQUE

Veuillez trouvez les réponses à ces problèmes à la page 15.

CONCOURS DES JEUNES

Concours des jeunes: bien lire les questions, chercher les réponses dans le journal et les inscrire dans les espaces prévus à cette fin. Découper le questionnaire et le faire parvenir à: Concours des Jeunes, La Voix Acadienne, C.P. 1420, 340 rue Court, Summerside, I.-P.-E. C1N 4K2 avant le mercredi midi suivant la parution du journal. La première série de bonnes réponses tirée lors du pigeage méritera à son auteur un prix de **CINQ DOLLARS.**

Quand auront lieu les championnats divisionnaires de patinage artistique en Atlantique? _____

Nommez les députés fédéraux de l'I.-P.-E.? _____

_____

Nommez les nouveaux policiers de Summerside! _____

Qui est le directeur du Centre de contrôle de pollution des eaux de Summerside? _____

Qui était l'orateur invité au souper du parti Libéral? _____

Nom _____

Adresse _____

_____

Tiré par Sylvia Gallant
Gagné par Robert Gallant, Maximeville

Commandité par

Caisse Populaire Evangéline
Jeunesse Acadienne

Conseil des Premiers ministres des Maritimes

Lee est déçu de l'attitude des députés Libéraux

Par J.B.-

Le Premier ministre de l'Ile-du-Prince-Edouard, M. James Lee, est déçu de l'attitude des députés libéraux fédéraux des Maritimes qui ont refusé de rencontrer le Conseil des Premiers ministres des Maritimes lors de la dernière conférence tenue la semaine dernière à Ottawa.

Au cours d'une entrevue qu'il nous accordait la semaine dernière, M. Lee a déclaré que cette réunion avec les députés fédéraux des Maritimes, la première du genre dans l'histoire, n'était pas pour prendre des décisions ou adopter des politiques. C'était pour échanger des idées, trouver un support commun pour les uns et les autres afin d'améliorer le sort des provinces maritimes, a-t-il expliqué. Pour accomplir ceci, des thèmes généraux ont été discutés, notamment les programmes sociaux, les soins de santé, le rôle des services sociaux, comment créer plus d'emplois, attirer de nouvelles industries, hausser le niveau de vie des gens des Maritimes, et discuter d'arrangements fiscaux, a-t-il affirmé. "Ce sont de vrais problèmes", a déclaré M. Lee. "La réunion n'était pas organisée pour causer des embarras politiques à qui que ce soit. Nous avons des choses plus importantes à faire que de courir à Ottawa pour compter des points contre les Libéraux".

Par contre, M. Lee a quand même qualifié cette conférence comme "très très réussie". Sept des 11 députés conservateurs fédéraux des Maritimes étaient présents et M. Lee a décrit la discussion comme étant non politique et très productive.

M. Lee a expliqué que cette rencontre a été organisée après la dernière conférence du Conseil tenue à Cavendish. Lors de cette conférence, le caucus conservateur de l'Atlantique avait présenté une demande pour une réunion avec le Conseil afin de discuter de sujets d'intérêt commun. Les premiers ministres des provinces maritimes avaient alors consenti à la tenue d'une telle réunion mais ont décidé de la tenir avec tous les députés fédéraux des Maritimes afin d'enlever toute saveur à Ottawa car le Parlement serait alors en session et il serait plus facile pour les députés fédéraux d'y assister. Les Libéraux ont objecté que cette formule politicisait la réunion et aucun des députés libéraux n'y a assisté.

M. Lee a déclaré qu'il est très heureux du succès de cette réunion. Il devrait y avoir plus de discussion de ce genre, a-t-il affirmé, car il ne peut jamais y avoir trop de coopération.

M. Lee a déclaré qu'il avait personnellement invité les 4 députés fédéraux de l'Ile à assister à la réunion. M. Mel Gass et M. Tom MacMillan y ont assisté alors que M. Bennett Campbell a répliqué qu'il serait incapable d'y assiter, a affirmé M. Lee. Aucune réponse ne lui est parvenue de M. George Henderson et il ignore où était celui-ci.

L'Ile est favorable au CPMM

Mis sur pied plus de 10 ans passés, le Conseil des Premiers ministres des Maritimes (CPMM) a été établi afin de promouvoir une meilleure coopération entre les provinces maritimes. Depuis ce temps, le champ d'activités s'est agrandi afin d'inclure la réalisation de projets conjoints et l'obtention de subventions conjointes ainsi que le développement de nouvelles initiatives et de nouveaux projets.

L'Ile-du-Prince-Edouard apprécie le format du Conseil, a déclaré M. Lee car il réunit les premiers ministres des trois provinces maritimes. Ceux-ci se rencontrent quatre fois par année, un fait que M. Lee trouve bénéfique, en lui-même.

Nous avons beaucoup à bénéficier de notre participation dans le Conseil, a déclaré le Premier ministre. Etant une petite province, nous avons de la difficulté à accomplir des projets au même niveau que les autres provinces. Cependant, l'appui de nos deux provinces voisines, par l'entremise du CPMM, nous rend la tâche plus facile.

Plusieurs projets que nous connaissons bien ont été réalisés par l'entremise du CPMM. En effet, c'est lui qui a obtenu la participation de Terre-Neuve au projet d'un collège vétérinaire et que ce collège a été établi à Charlottetown; c'est grâce au CPMM que le gouvernement fédéral n'a pas abandonné le projet de construction du pipeline Trans-Québec et Maritimes et que la construction s'est poursuivie dans les Maritimes avec la préférence accordée aux emplois et fournitures des maritimes et c'est le CPMM qui a formé la Commission de l'Enseignement supérieur des Maritimes qui est responsable des universités et de leur financement.

Tant qu'au futur, M. Lee voit deux domaines dans lesquels le CPMM pourrait s'impliquer et dont l'I.-P.-E. bénéficierait: la coopération économique et le tourisme. Il a affirmé qu'il est très important que l'Ile développe un projet économique majeur et qu'elle puisse développer beaucoup plus avec l'aide de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick.
Tant qu'au tourisme, il croit que les provinces maritimes obtiendraient un meilleur retour sur leur investissement en effectuant conjointement la promotion touristique à l'extérieur des Maritimes.

Le Théâtre
La grand' Couette
présente
Esprit de Noël
au Conseil des Arts Evangéline
samedi le 17 décembre
à 14h00 et 20h00
à la Salle Paroissiale de Tignish
dimanche le 18 décembre
à 14h00 et 20h30
adultes 2.50$
enfants 1.00$

Concours - contes de Noël: La Marée de l'Ile - La Voix Acadienne

L'émission radio, "La Marée de l'Ile", de Radio-Canada et le journal La Voix Acadienne invitent les élèves francophones de la 7ième à la 12ième année de l'I.-P.-E. à participer à un concours de contes de Noël à l'occasion des Fêtes.

A- **Les règlements** de ce concours sont les suivants:
1- les textes soumis ne doivent pas dépasser 1000 mots.
2- les contes présentés doivent être inédits.
3- la date limite d'inscription est fixée à **minuit**, le 9 décembre 1983.
4- les membres de la famille immédiate des employés de Radio-Canada ainsi que du journal La Voix Acadienne ne peuvent participer à ce concours.

B- **Les catégories:** Il y a deux catégories de participants:
1- les élèves de la 7, 8 et 9e année
2- les élèves de la 10, 11 et 12e année

C- **Les prix:** Un premier prix de $50.00 et un deuxième prix de $25.00 seront attribués pour chacune des catégories de participants. Les prix seront attribués par "La Marée de l'Ile".

D- **Publication et diffusion des contes primés**
Les 4 contes primés seront publiés dans le journal "La Voix Acadienne". Pour sa part, la Société Radio-Canada s'engage à diffuser les deux premiers contes primés au cours de son émission spéciale du 23 décembre, au cours de laquelle on présentera également les contes primés au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Ecosse.

E- **Modalités d'inscription**
Les intéressés(ées) doivent faire parvenir leurs textes aux endroits suivants:

1- les participants de l'Ecole Régionale Evangéline et de l'Ecole Consolidée Evangéline doivent présenter leurs textes à leur enseignant.
2- les autres participants doivent faire parvenir leur conte directement à La Voix Acadienne à l'adresse suivante:

La Voix Acadienne Ltée
a/s Concours Contes de Noël
340, rue Court
C.P. 1420, Summerside, I.-P.-E.
C1N 4K2

F- **Le jury:**
Le choix final des gagnants se fera par un jury composé de représentants de La Voix Acadienne et de la Société Radio-Canada.

Nous vous rappelons la date limite d'inscription à ce concours: le 9 décembre 1983, à minuit.

Entre nous, Mesdames

Une suggestion de cadeau-investissement

Par Liliane Gaudet

Un manteau ou une veste de fourrure c'est toujours un cadeau fort apprécié, et, s'il est de bonne qualité c'est aussi un investissement valable.

Mais attention la valeur de l'achat ne correspond pas nécessairement au prix payé, surtout en fourrure.

Pour faire un bon choix il faut avant tout tenir compte du climat, du style de vie, de la grandeur et de la silhouette de la personne qui portera le vêtement. Il doit être le reflet de la personnalité, chaud et confortable.

De nos jours les hommes et les femmes de toute classe sociale portent des manteaux de fourrure, il n'y a donc plus à se soucier des préjugés. Il conviendra avant tout de s'adresser à un fourreur, qui pourra conseiller sur le choix de l'achat, faire l'entreposage et au besoin, les altérations et réparations.

De gauche à droite: Raton laveur - Lynx - Castor.

Elégance et durabilité

En dépit du fait que le prix de la fourrure demeure élevé, plusieurs personnes se laissent toujours séduire par sa noblesse, sa somptuosité et son élégance, compte tenu encore qu'elle correspond à un investissement. Un investissement soit! mais dans la mesure où le manteau sera résistant et durable.

Dans la démarche d'acquisition d'un manteau de fourrure, il ne saura jamais être trop recommandé de s'adresser à une entreprise fiable et d'excellente réputation.

L'apparence et la coupe ne constituent cependant pas les seules références dans le choix d'un manteau de fourrure. Car les fourrures n'ont pas toutes les mêmes attributs, les mêmes qualités et la même résistance.

Certaines fourrures sont, en effet, plus délicates et ne peuvent être régulièrement utilisées. Sauf le chat sauvage, toutes les fourrures à poils longs, tels le loup, le renard, le lynx, sont dans ce cas. Quelques fourrures à poils courts aussi comme le lapin ou le rat musqué. Si donc, on souhaite faire usage continu d'un manteau de fourrure on aura intérêt à retenir ou un chat sauvage, ou un vison, ou un castor, lesquels sont réputés résistants et, par conséquent, le risque est moins grand de voir les coudes et le postérieur prématurément usés à cause, par exemple, des déplacements fréquents en automobile.

La qualité du travail sur les peaux influe aussi et sur l'apparence et sur la résistance d'un manteau. La somme des interventions faites pour la confection d'un manteau est très considérable et chacune doit être exécutée avec grand soin. En effet, la moindre maladresse peut altérer la résistance et la ligne d'un manteau.

La chorale des personnes âgées

Une équipe du réseau de télévision ATV était de passage à Summerside le dimanche 27 novembre afin d'enregistrer la chorale des personnes âgées de l'endroit.

La chorale a chanté quelques chants de Noël lors de cet enregistrement qui sera diffusé dans le cadre de l'émission "Christmas Daddies". Organisé annuellement, cette émission de sollicitation de fonds visent à venir en aide aux familles pauvres à l'occasion de Noël et tout don est distribué dans la région d'où il provient.

80e anniversaire

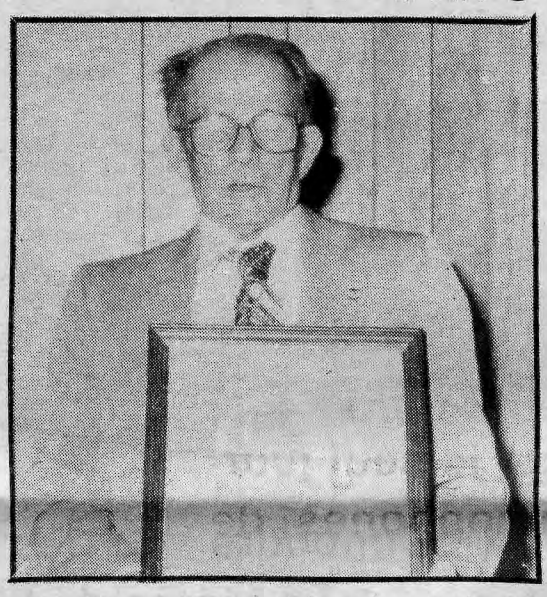

M. Edmond Bernard et le cadeau remis par ses petits-enfants, un bouquet spirituel.

Par J.B.-

Entouré de nombreux parents et amis, M. Edmond Bernard de St-Philippe a célébré son 80e anniversaire de naissance le dimanche 4 décembre.

Après un dîner en famille, la famille Bernard s'est rendue au Club 50 en après-midi où les visiteurs ont pu adresser leurs meilleurs voeux à M. Bernard.

Fermier de son état, M. Bernard habite encore la ferme avec son fils Julien et sa famille. Il participe encore activement aux tâches quotidiennes sur la ferme en s'occupant des petits animaux.

Veuf depuis 14 ans, M. Bernard compte une descendance de 13 enfants: habitant tous dans un rayon de 20 milles de la maison paternelle: Irène (Mme Tilmon Arsenault) de Cap-Egmont, Alice (Mme Alfred Richard) de Wilmot Valley, Melvin de Summerside, Paul de Miscouche, Raymond de Wellington, Florence (Mme Ewen MacKinnon) de Summerside, Julien de St-Philippe, Thérèse (Mme Lionel Arsenault) de Wellington, Patricia (Mme Earl Perry) de Wellington, Alcide de Wellington, Marcel de St-Philippe, Roger de St-Philippe et Claudette (Mme John Arsenault) de Wellington. M. Bernard compte aussi 36 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants.

Spectacle de Noël

Jeannita Bernard et ses musiciens

Où? Le Conseil des Arts Evangéline

Quand? Le dimanche 11 décembre à 2h de l'après-midi et à 8h du du soir.

Spécial pour les enfants:

Les enfants sont cordialement invités à assister au spectacle de l'après-midi alors que le Père Noël sera présent.

Entrée: enfants $1.50
adultes 2.50
famille 8.00

Qu'est ce qui se passe à E.R.E.

Bienvenue à la chronique de l'Ecole Evangéline.

Le comité de français commence un petit journal pour les jeunes de l'Ecole Consolidée. Tous les élèves qui ont écrit pour ce journal et aussi pour celui de l'Ecole Régionale méritent un gros MERCI!

Il y a un bon montant d'élèves qui ont essayé pour le concours de "Contes de Noël". Donc, naturellement, on leur souhaite tous bonne chance.

L'équipe de hockey a gané la partie contre Callaghan à Tignish. Le pointage était 5 à 4. Alors félicitations.

N'oubliez pas que l'école Régionale sera à Génie en Herbe demain sur le canal 11 à 8h00 p.m.

La danse de Jeunesse Acadienne a été un bon succès. La musique aussi était vraiment bonne.

Les élèves ont hâte que la danse de Noël arrive. Celle-ci aura lieu à 9h00 le 16 décembre au Centre d'Education Evangeline. La musique sera fournie par Trixter.

Aurevoir et à la semaine prochaine

Stella Arsenault

POSSIBILITES DE COMMERCE

Demande de propositions

La Summerside Waterfront Development Corporation Ltd. demande des propositions pour le développement et la location à bail d'un site, adjacent à Pizza Delight, au 133, rue Water.

Cet excellent site offre:

- Un bon volume de circulation
- Un terrain desservi entièrement
- Un grand stationnement
- Une excellente visibilité
- Une surface de 12 acres
- Un bail à long terme

Tous ceux intéressés sont priés de s'adresser à M. G.R. Enman, gérant général, Tél: 436-2246, pour plus d'information.

On acceptera les propositions scellées, marquées "Proposition pour 133 rue Water" jusqu'au **6 janvier 1984.**

Summerside Waterfront Developement Corp

Summerside Waterfront Developement Corporation Ltd.
2 rue Granville
Summerside, I.-P.-E.
C1N 2Y6

Vous pensez à vos achats de Noël?

Alors pourquoi ne pas offrir 51 cadeaux à l'occasion de Noël à un parent ou un ami.

Offrez-leur un abonnement à La Voix Acadienne, le seul journal pour les francophones de l'Ile.

La Voix Acadienne comme cadeau, c'est une merveilleuse suggestion.

$10.00 à l'Ile
$14.00 à l'extérieur de l'Ile

Le patinage artistique

Les championnats divisionnaires de l'Atlantique à Summerside

Par J.B.-

Quelque 65 patineurs des quatre provinces de l'Atlantique prendront part aux Championnats divisionnaires de patinage artistique de l'Atlantique pour 1984 qui se tiendront à Summerside les 8, 9 et 10 décembre 1983.

A cette occasion, les amateurs de patinage artistique de la région pourront voir les meilleurs jeunes patineurs artistiques de l'Atlantique. Ces jeunes, qui se sont distingués lors de compétitions antérieures sont très bien dédiés à cette discipline et plusieurs d'entre eux en seront les grandes vedettes de demain.

Sanctionné par l'Association canadienne de patinage artistique, ce championnat divisionnaire sert de tremplin aux Championnats canadiens de 1984. En effet, les quatre meilleurs patineurs des catégories Novice et Junior lors du championnat atlantique participeront aux championnats canadiens.

Les patineurs Susan Rogers, Bethany Rogers et Jill Trainor du Club de patinage artistique de Charlottetown représentant l'Ile-du-Prince-Edouard a cette prestigieuse compétition qui se tiendra à l'aréna Cahill.

Roger Downing et Michelle Boudreau, deux des participants aux championnats atlantiques.

Parmi les patineurs de calibre de l'extérieur qui prendront part à la compétition, mentionnons Roger Downing et Michelle Boudreau ainsi que Marie-Josée Caouette, tous du Nouveau-Brunswick.

Originaires de Caraquet et Lamèque respectivement, Roger et Michelle feront compétition dans la catégorie des pairs novices. Participant aux championnats divisionnaires du Nouveau-Brunswick en 1982-1983, ces deux jeunes de 14 ans ont remporté le premier prix chez les pairs juvéniles et le deuxième prix chez leur pairs pré-novices.

La jeune Marie-Josée Caouette, pour sa part, est originaire d'Edmundston, N.-B. Agés de 12 ans, elle est inscrite dans la catégorie des filles novices lors de la compétition atlantique. Malgré son jeune âge, Marie-Josée a déjà fait des siennes sur la scène du patinage artistique en remportant le 1er prix chez des pré-novices. Lors du Skate Atlantica 1982 et s'est classée 3e lors des Jeux du Canada de 1983. Cette jeune patineuse déterminée poursuit son ambition de faire compétition dans les championnats juniors mondiaux et d'être membre de l'équipe oympique canadienne.

Le comité hôte local, sous la présidence de M. David Hammond de Summerside, s'est occupé d'organiser ce championnat au cours des derniers mois. Le public est invité à venir surveiller le championnat et jouir de ce divertissement de premier ordre.

Ligue Acadienne des quilles

Equipes	Points
Les dépâteux	29
Les Pac-Maniens	25
Les Barachois	24
Les Pierres-à-Feu	23
Les Restants	22
Les Fiches-à-Lin	19
Les Six-Sandwichs	9
Les Toutes Gelées	9

Plus Haut simpe (Femmes): Roma Gallant 254, Plus Haut Triple (Femmes): Simonne Arsenault 606, Plus Haut simple (Homme): Marcel Bernard 243, Plus Haut Triple (Hommes): Gabriel Arsenault 675

Pour la Saisons

1. Plus Haut Simple: Jeannita Bernard 284; 2. Plus Haut Simple: Léona Arsenault 277; 1. Plus Haut Triple: Jeannita Bernard 656; 2. Plus Haut Triple: Léona Arsenault 628; 1. Plus Haute Moyenne: Jeannita Bernard 187; 2. Plus Haute Moyenne: Léona Arsenault 176

(Chez les Hommes)
1. Plus Haut Simple: Claude Gallant 312; 2. Plus Haut Simple: Léonce Arsenault 298; 1. Plus Haut Triple: Claude
Claude Gallant 689; 2. Plus Haut Triple: Marcel Bernard 686; 1. Plus Haute Moyenne: Claude Gallant 201; 2. Plus Haute Moyenne: Marcel Bernard 197

Horaire pour le 9 déc. 1983

Allée 1 & 2 Les pac-maniens VS Les toutes gelées
Allées 3 & 4 Les Barachois VS Les Pierre-A-Feu
Allées 5 & 6 Les Dépâteux VS Les Fiches-A-Lin
Allées 7 & 8 Les Six-Sandwichs VS Les Restants

Parlons de sports

Par Jean Belliveau-

Nos félicitations sont offertes à Mme Jeanne-Mance Arsenault et à Mme Maria Richard qui ont été honorées par la Commission de Récréation Evangéline pour leur contribution financière à l'aréna et pour tout le travail accompli par leurs défunts maris, M. Euclide Arsenault et M. Robert Richard. Les sportifs de la région se souviennent sûrement de Robert et de son implication et son dévouement dans le domaine de la récréation et de la construction d'un aréna à glace artificielle sans oublier Euclide qui toujours été un fidèle supporteur de tels projets. C'est la contribution de ces 4 personnes que la Commission de Récréation Evangéline a voulu faire remarquer. Les plaques présentées seront en montre à la cantine du Centre Récréatif Evangéline un peu plus tard au cours de l'année.

La saison 1983 de la Ligue Canadienne de Football a pris fin la fin de semaine dernière. En effet, ce n'est pas le match de la Coupe Grey qui mettait fin à la saison mais le match des étoiles. N'ayant pas été disputé depuis 5 ans, le match a fait une réapparition cette année. En surveillant le match, il avait tout l'air d'une réapparition, ou plutôt d'une apparition. Alors que les commentateurs de télévision s'empressaient de dire comment le match était disputé avec "intensité", les 10 000 spectateurs et les téléspectateurs avaient droit à du football où les joueurs ne voulaient pas plaquer trop fort, où on ne plaquait pas le quart-arrière ou le botteur. Un des jeux qui a démontré cette faiblesse apparente a été le premier touché de la formation de l'Ouest alors que le joueur se jettait sur le ballon libre dans la zone des buts alors que le joueur de l'équipe de l'est faisait un pas arrière pour éviter la collision. Le match s'est soldé par le pointage de 25-15 en faveur de l'Ouest. Sans préconiser la violence, il faudrait quand même que le match reflète le talent de ces étoiles du football professionnel canadien et ne soit pas qu'une partie de touch football s'il veut éviter une mort soudaine.

La saison de la Ligue Nationale de hockey est bien entamée. La déception de l'année est sans doute Wayne Gretsky des Oilers d'Edmonton qui menait tous les compteurs de la Ligue avec une fiche de 30 buts et 46 mentions d'assistance pour un total de 76 points. Il est talonné par son coéquipier Jari Kurri qui a récolté 25 buts et 29 mentions d'assistance pour 54 points. Peter Stastny des Nordiques de Québec est en 3e position avec une fiche de 13 buts et 34 aides et 47 points. Au classement des équipes, les Oilers menaient la division Adams et la Ligue (avant les parties de dimanche) avec une fiche de 20 victoires et 3 parties nulles et 43 points contre seulement 4 défaites. Les meneurs de division étaient donc les Oilers pour la division Smythe, les Rangers de New York avec 34 points dans la Patrick, Les Nordiques de Québec dans la division Adams avec 33 points et les North Stars du Minnesota avec 31 points dans la division Norris. Au classement général, les Oilers (43 points) sont suivis des Rangers de New York (34 points), des Islanders de New York (33 points), des Flyers de Philadelphie (33 points), des Nordiques de Québec (33 points) et des Bruins de Boston (32 points).

Les Canadiens de Montréal feront demande à la Ligue Nationale de hockey pour la réduction d'une suspension à leur joueur de défense Ric Nattress. Celui-ci avait été suspendu pour toute la saison 1983-84 après avoir été reconnu coupable de possession de drogue en Ontario sous une accusation qui datait de plus d'un an. Nattress avait commis cette infraction avant même de faire son entrée dans la Ligue Nationale et la Ligue l'avait ensuite suspendu pour la saison 1983-84. Cependant, la suspension infligée peut être réduite si les Canadiens peuvent démontrer que Nattress a eu une conduite exemplaire depuis cet incident. Les Canadiens sont confiants de pouvoir prouver ceci et d'avoir Nattress dans l'alignement au cours des premiers mois du nouvel an.

Les Cougars vainqueurs

Par J.B.-

Après une série de 4 pertes consécutives, les Cougars du Maddix Construction ont eu un regain de vie dimanche après-midi et ont disposé des Flyers par le compte de 5 à 1.

Cédric Richard a été la bougie d'allumage des Cougars en enfilant 2 buts et récoltant 2 aides. Brian Perry a enfilé 2 buts et récolté une aide et Robert Gallant a enfilé un but pendant que Gary Arsenault se distinguait en récoltant 3 mentions d'assistance pour compléter le pointage des gagnants.

Jean-Paul Gallant a enfilé l'unique but des Flyers lors d'une échappée en 2e période et a ainsi privé Desmond Richard d'un blanchissage.

La partie a donné lieu à de beaux jeux et les spectateurs présents ont beaucoup aimé le calibre de jeu démontré.

Les Cougars ont particulièrement dominé le jeu en maintenant la rondelle dans la zone adverse et dans la zone neutre pendant la majorité du temps.

Par ailleurs, les Cougars ont formé des combinaisons complètement différentes qu'à l'habitude. C'est ainsi qu'Ernest Richard jouait à la défense et que les lignes d'attaque étaient changées.

Avec cette victoire, les Cougars affichent maintenant un dossier de 2 victoires et 5 défaites alors que les Flyers ont une fiche de 2 victoires et 2 parties nulles.

Immobilier à vendre

A Judique, Cap Breton; 35 acres, 15 clairs, 20 de bois franc et noir. Vue sur Georges Bay; maison-chalet $12.00. Ecrire à Gary Bougard, 277 rue Conseil, Sherbrooke, Québec.

Le ferro-chrome pour la durée

Le Savoy étanche à l'air

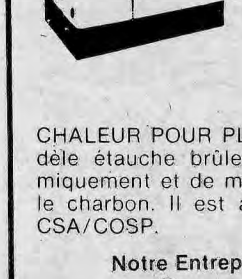

La réputation de la longue vie des cuisinières à combustibles solides de Enterprise, déjà centenaire est maintenant améliorée avec la nouvelle Savoy étanche à l'air, qui contient la 4e génération de Chambre de combustion en sidérochrome "fer" qui supporte de très hautes températures et émet plus de CHALEUR POUR PLUS LONGTEMPS. Le modèle étauche brûle plus longtemps, économiquement et de manière efficace le bois ou le charbon. Il est approuvé pour les octros CSA/COSP.

Notre Entreprise c'est la qualité

Enterprise

The Enterprise Foundry

Sackville, Nouveau-Brunswick
Téléphone: (506) 536-1160 Télex 014-2288

A Vendre

Edifices en acier, bon prix contre argent sonnant. Murs droits ou obliques; type dôme, diverses grandeurs en stock. Premier arrivé - premier servi. Nous en garderons quelques uns pour livraison au printemps. Appelez à frais virés Perma Building Systems; 902-422-4730.

Nouveau numéro de téléphone de Jeunesse Acadienne 854-3111

"La Marée de l'Ile" enregistrée au Centre d'Education Evangéline

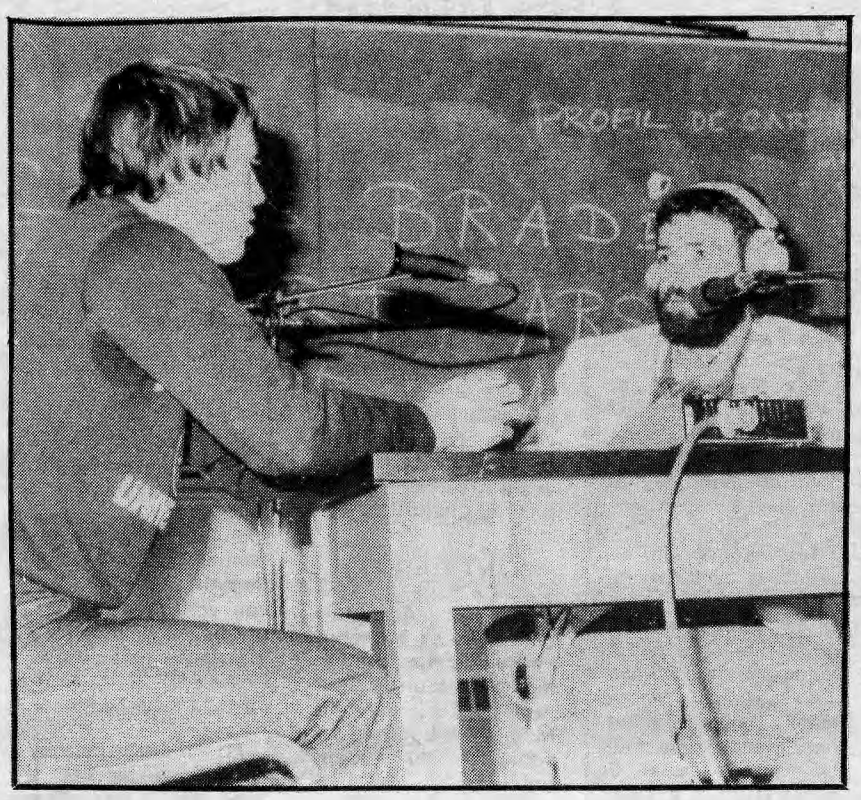

M. Maurice Arsenault, la voix de "La Marée de l'Ile" (à droite) interview M. Jean-Paul Gallant, président du Conseil étudiant.

Par J.B.-

Afin de montrer aux jeunes les diverses émissions de radio de Radio-Canada et de les inciter à écouter davantage cette station de radio, l'équipe de "La Marée de l'Ile" s'est rendue au Centre d'Education Evangéline le vendredi 25 novembre.

M. Gilles Bradet, chef des programmes de radio, a accompagné l'équipe. Il a présenté aux quelque 60 étudiants rassemblés à la salle de conférence la série d'émissions régionales en provenance de Moncton qui seraient susceptibles de les intéresser. Il a aussi fait jouer un ruban où les animateurs des différentes émissions se sont présentés et ont présenté leur émission.

M. Bradet a aussi tenté de recueillir les commentaires des jeunes quant à savoir pourquoi ils n'écoutent pas Radio-Canada plus souvent. Les commentaires formulés variaient entre le fait que les jeunes n'étaient pas au courant que Radio-Canada diffusait de la musique populaire du palmarès au fait que certains ne savaient pas que l'émission "La Marée de l'Ile" existe.

L'équipe a aussi enregistré l'émission du jour devant les étudiants et les participants étaient tous de l'Ecole Régionale Evangéline. En effet, les invités à cette émission étaient M. Jean-Paul Gallant, président du Conseil Etudiant; M. Bernard Beaudin, directeur de l'école; M. Philippe LeBlanc, professeur à l'école et président du Conseil des Arts; Mlle Stella Arsenault, correspondante de l'émission et membre de la radio étudiante ainsi que Mlle Julia Gallant, étudiante et présidente de Jeunesse Acadienne.

Cet enregistrement avait pour but de permettre aux jeunes de voir comment cela s'effectuait. Les jeunes ont beaucoup aimé cette expérience et ont déclaré qu'ils aimeraient que l'équipe reviendrait plus tard dans l'année.

A Vendre

Equipement de restaurant et de boulangerie. plus de 200 articles. Salisbury Road, Moncton. N.-B. E1C 8J5. Tél: (506) 854-4031, entre 9h et 17h.

Aide demandée

On demande gouvernantes/aides à la mère, pour bonnes maisons en Alberta. Logement et bon salaire. Envoyez votre curriculum vitae par courrier spécial à: Cindie's Home and Child Care; 3131-104e rue Edmonton, Alberta T6J 3B2.

A Vendre

Aubaines de fusils. Vous pouvez à présent épargner jusqu'à 40% sur certaines armes à feu en vous abonnant à "The Gunrunner". Le seul journal canadien mensuel, pour acheter, vendre ou échanger des fusils modernes ou antiques et des accessoires de toutes sortes. Abonnement d'un an - $15.00. à Gunrunner, Bte 565 K, Lethbridge, Alta. T1J 3Z4. Exemplaire $1.50.

Le Québec, plus près de vous

Les Québécois et les autres communautés francophones du Canada partagent des origines communes et une longue tradition de coopération. L'organisation de projets conjoints et de programmes d'échanges favorise une meilleure connaissance réciproque et contribue au développement du fait français.

Encore plus près de vous

Les programmes d'échanges et de coopération vous intéressent?

À nos bureaux du Québec à Moncton, Toronto et Edmonton, des conseillers vous renseigneront sur les ententes entre le Québec et la Fédération des francophones hors Québec, ainsi que sur les programmes d'appoint et de coopération offerts par le ministère des Affaires intergouvernementales du Québec.

Et ils se feront un plaisir de vous appuyer dans vos démarches!

Bureau du Québec à Moncton
Desservant les provinces de l'Atlantique
Place de l'Assomption
770, rue Main, Casier 6005
Moncton,
Nouveau-Brunswick
E1C 1E7
Tél.: (506) 382-7851

Bureau du Québec à Toronto
20, rue Queen Ouest
Suite 1004, Boîte postale 13
Toronto, Ontario
M5H 3S3

Tél.: (416) 977-6060

Bureau du Québec à Edmonton
Desservant les provinces des Prairies et du Pacifique
Highfield Place Building
10010 — 106e Rue, 10e étage
Edmonton, Alberta
T5J 3L8

Tél.: (403) 423-6651

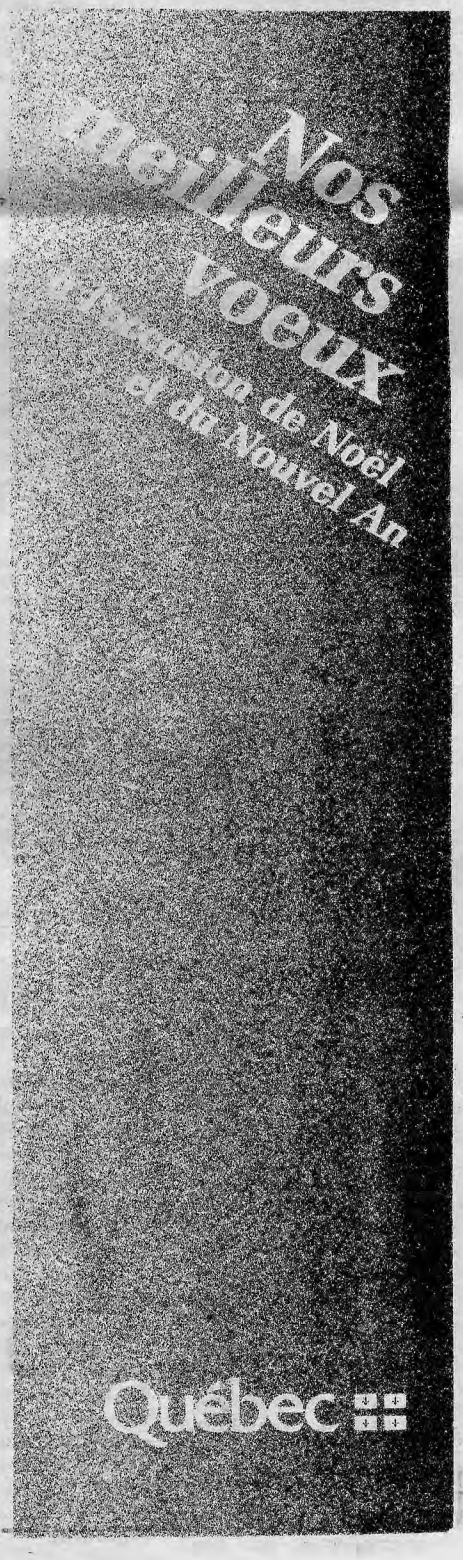

de Tignish à Souris...

TIGNISH

Le Père Gerry Tingley administrait le sacrement de baptême aux suivants, à l'Eglise St-Simon et St-Jude dimanche le 27 novembre: Erica Marie Jeffreys;parents Blair Jeffreys et Deana Bernard Ryan Leo Dorgan: parents Joseph Dargan et Patricia Callaghan, Anthony Allan Chaisson, parents Omer Chaisson et Margaret Langeloan.

Prompt rétablissement à Viola Leclair, qui était entrée à l'hôpital de Summerside pour des soins médicaux.

Les gagnants au Club Ti-Pa pour le tournoi de 45, dimanche, le 27 novembre: 1er Henri et Marguerite Richard 2. Cyrus Bernard et Alvin Doucette. 3. Edward et Beatrice Doucette. Prix de CON—SOLATION Johnie et Josephine Chiasson.

Les gagnants au tournoi de cribbage, au Centre de St-Félix dimanche le 27 novembre. 1. Doris Gillis et Leo Perry 2. Shelley Getson et Valerie Getson 3. Doug Getson et Wilbert Gaudet. La loterie fut gagnée par Edward Perry.

On veut féliciter M. Roch Gaudet qui voit son 99ième anniversaire de naissance, le 4 décembre. Roch joue encore aux cartes et souvent ramène le premier prix au tournoi. Bravo M. Gaudet.

Nos félicitations aux suivants: M. et Mme Oville Chiasson, St-Roch qui ont fêté leur 55e anniversaire de mariage lundi le 28 novembre. et M. et Mme Eugène Arsenault, Sea Cow Pond qui ont fêté leur 49e anniversaire de mariage.

Les gagnants au tournoi de cribbage au Club Ti-Pa, le 28 novembre: 1. Isidore Chaisson et Jude Gallant 2. M. et Mme Andre Arsenault 3. Melvin Chaisson et Jerry Berroward. Prix de consolation Larette Doucette et Mary Arsenault.

PALMER ROAD

M. et Mme Raymond Kindred, Rothsay, N.-B. rendaient visite à M. et Mme Hubert Gallant de Léoville. Mme Kindred est la soeur de M. Gallant.

M. Alphonse Peters, accompagné de son fils George de Shertharbour, N.-E. rendait visite à sa soeur et son mari, M. et Mme Aubin Perry, Church Road.

Félicitations à M. et Mme Bernard Keefe, Skinners Pond, qui ont fêté leur 45ième anniversaire de mariage le 16 novembre et à M. et Mme David Wedge, St-Louis qui ont célébré leur 20e et aussi à M. et Mme Melvin Allan de St-Edouard qui ont marqué leur 25e anniversaire de mariage.

M. et Mme Frank Belanger, Halifax, rendaient visite à M. et Mme Joseph Gaudet, St-Louis. Aussi M. et Mme Raymond Gaudet et petite fille de Camp Gagetown, N.-B., visitaient M. et Mme Joseph P. Gaudet.

Les parents du Père Eloi Arsenault lui rendaient visite pour une fin de semaine récemment.

Mme Stella Gaudet, Léoville, sa mère, Mme Janie Perry, Deblois, M. Emmanuel Gaudet, HarperRoad, sont arrivés d'une visite chez leurs enfants à Toronto et St-Catherine, Ontario.

Prompt rétablissement à M. Albert Arsenault, St-Louis qui est à l'hôpital d'Alberton suite à une crise cardiaque. Sincères condoléances à M. Albert et Arthur Arsenault au décès de leur soeur, Mme John Young de St-Catherine, Ontario.

Mlle Pamela Handrahan, fille de M. et Mme Ray Handrahan, Léoville, étudiante à l'Université U.P.E.I. rendait visite à ses parents cette fin de semaine.

Le Père Eloi Arsenault, curé de la Paroisse de Palmer Road, administrait le sacrement de baptême aux suivants récemment:

Rose Melissa, enfant de Colleen et David Delaney; Tylor James enfant de Amanda et Brian Daigle; Samantha Mary enfant de Mary et Donald Perry; Randy Peter Henry enfant de Gerard et Linda Blanchard; Duffy, Wilfred enfant de Mélina et Audrey Chaisson; Rhéal Francis enfant de Francis et Claudia Gaudet, Joey Reagh enfant de Joseph et Anne Doucette; Mitchell Francis, enfant de Gerard et Sylvia Ellsworth; Amanda Mellie enfant de Gary et Dolores Doucette; Ashly Bernice enfant de Elmer et Murielle Martin; Krystal Eileen enfant de Joseph et Shirley Perry; Ashly Dawn enfant Charline Richard; Sara Lee enfant de Aldon et Darlene Doucette; Jenny Lynn Anne enfant de Martin et Penny Doucette; Amy Bernadette enfant de Bernard et Sheila McKinnon; Mathieu Edward enfant de Edward et Agnes Butler; Heidi Mary enfant de Johnny et Roma Perry; Tami Marie enfant de Allan et Darlene Gaudet; Chrystal Lynn enfant de Laurine et Wilma Jones; Jenna Dawn enfant de Leigh et Christine Perry.

BLOOMFIELD

Le comité régionale de la Société St-Thomas d'Aquin a tenu son assemblée régulière au bureau de la Société St-Thomas d'Aquin, Tignish, le 14 novembre avec une assistance de douze membres.

Le comité en économie rapporte que la production du jardin Beausoleil était bonne et que les légumes sont tous vendus.

Le comité d'Education a invité M. Claude Brisson, coordonnateur des programmes de français à l'Unité 1. Il sera conférencier à une assemblée, le 9 janvier, au sous-sol du Club Ti-Pa à Tignish.

Les directeurs de la Coopérative Beausoleil ont tenu une assemblée lundi soir le 21 novembre, avec huit directeurs présents, afin de préparer les rapports financiers pour l'assemblée annuelle qui aura lieu au début janvier.

Mme Fred Arsenault de Puisville est récemment partie pour Toronto où elle passera les mois d'hiver avec ses enfants, M. Alfred et Walter Gallant, leurs épouses et sa fille Delma et son mari, et elle a plusieurs petits-enfants.

M. et Mme Vincent Gallant ont voyagé à Moncton où ils visiteront l'oncle et la tante de Mme Gallant, M. et Mme Albert Gallant et pendant là ils ont célébré leur 49e anniversaire de mariage, lundi le 28 novembre.

Samedi soir le 19 novembre eut lieu à la salle paroissiale, St-Antoine de Bloomfield une "shower de mariage" en honneur de Mlle Rose Marie Jones fille de M. et Mme Wilfred Jones de Duvar et Frederick Dale Shaw fils de M. et Mme Oliver Shaw de Woodstock. Ils ont reçu un grand nombre de beaux présents et un bon montant d'argent.

Jeudi soir le 24 novembre, une soirée pour les personnes d'Age d'Or eut lieu à la Légion de Bloomfield. Un grand nombre de personnes étaient présentés. Un goûter fut servi à tous présents. Il y eu un jeu de Bingo et de la danse avec la musique fournie par M. Elmer Robinson et M Jerry Pitre de Fortune Cove.

Une belle noce eut lieu à l'église St-Antoine de Bloomfield samedi le 26 novembre quand Mlle Rose Marie Jones, fille de M. et Mme Wilfred Jones de Duvar, fut unie en mariage avec M. Frederick Dale Shaw, fils de M. et Mme Oliver Shaw de Woodstock. Le Révérend Père Patrick Giddings présida cette cérémonie. Les placeurs étaient le frère de la mariée, M. Frankie Jones et M. Donald MacAurland. La fille suivante était sa soeur, Betty et le frère du marié M. Dale Shaw. Celle qui portait les fleurs était la soeur de la mariée Susanne. Un délicieux souper à la dinde fut servi à environ quarante personnes au Centre de Duvar, approvisionné par les membres des dames de l'Institut de Duvar. Nous souhaitons M. et Mme Shaw une longue et heureuse vie.

M. Paul Gallant, Puisville est patient à l'hôpital de Summerside depuis plus de deux semaines après s'être fracturé une hanche. Mme Dorice Gallant, Duvar est patiente à l'hôpital d'O'Leary depuis presque un mois. M. Edouard Gallant, Puisville est patient à l'hôpital d'Alberton. M. Tony Arsenault, fils de M. et Mme Arnold Arsenault, Duvar est patient à l'hôpital d'O'Leary depuis plus de trois semaines avec des brûlures à sa figure et à ses mains. Mme Gérald Blanchard, Puisville est revenu de l'hôpital Queen Elizabeth, Charlottetown après avoir été opéré sur son pied. Mme Edesse Gallant autrefois de Howlan et maintenant de Cape Wolfe est patiente à l'ôpital d'O'Leary. Nous leurs souhaitons tous un prompt rétablissement.

Anita fille de M. et Mme Paul Gallant de Puisville, et son ami sont venus d'Halifax passer la fin de semaine avec ses parents et famille.

Mme Annie Arsenault, Bloomfield et sa fille Leone, Mme Alban Gallant sont revenues d'une visite de trois semaines à Hamilton où elles visitèrent son fils et frère, M. Georges Arsenault et famille. Pendant leur séjour elles ont aussi visité d'autres parents et amis dans les environs.

M. Denis Gallant est venu de Yellowknife, Territoires, du Nord-Ouest, pour une visite de dix jours avec sa femme Marie d'O'Leary ses parents, M. et Mme Oscar Gallant, frère René, soeur Félicia tous de Duvar. Et pendant ici il a visité autres parents et amis aux alentours. Et pendant ici sa femme Marie a eu un message par téléphone que son beau-frère, Roy Moore de Bathurst était décédé subitement lundi soir le 21 novembre. Denis et Marie ont donc voyagé à Bathurst pour les funérailles qui ont eut lieu mercredi le 23 novembre. Notre sympathie est offerte à Mme Moore et à sa famille.

Au jeu de cartes tenu au Centre de Duvar dimanche le 27 novembre, neuf tables étaient en jeu. Les gagnants étaient: 1er prix, Mme Carmel Arsenault, 2e Mme Alban Arsenault 3e Mme Brian Gallant, Freeze-out Mme Frank O'Meara et Mme Donat Arsenault, Consolations: Mlle Marilyn Gallant et M. Théodore Gallant.

BAIE-EGMONT

Melvin et Carol et leur petit garçon Adam on eu une surprise quand leurs parents et amis se sont rendus chez-eux pour leur souhaiter la bienvenue dans leur belle maison neuve à St-Chrysostome. Ils ont tous passé une agréable soirée ensemble avec du chant et de la musique. Nous leur souhaitons bien du bonheur dans leur nouveau ménage.

Mme Faustina Arsenault a dû passer quelques jours à l'hôpital du Comté de Prince pour recevoir des soins médicaux. Nous lui souhaitons prompt rétablissement.

Mme Eva Gionet de Rogersville, N.-B. et son fils Paul de Moncton, N.-B. sont venus passer quelques jours sur l'Ile. Ils ont visité les 2 soeurs de Mme Gionet, Mme Tilmon Arsenault (Mary) et Julie Gallant à Summerside en plus de rendre visite au Père Nazaire Gallant, ainsi qu'à M. et Mme Donat H. Arsenault à Baie-Egmont. Père Gallant est le frère de Mme Gionet. Ils ont pris le souper chez M. et Mme Arsène Galllant de St-Chrysostome, frère de Mme Gionet. On était très content de les recevoir.

Nous offrons nos plus sincères sympathies à M. et Mme Urbain Gallant d'Urbainville à l'occasion du décès de leur tante, Josie Arsenault, à l'hôpital de Charlottetown.

MONT-CARMEL

Maurice Arsenault était venu de Moncton passer la fin de semaine du Jour du Souvenir chez ses parents, M. et Mme Edouard Arsenault du Cap-Egmont.

M. Gaddus Gallant du Cap-Egmont passa environ une semaine à l'hôpital du Comité de Prince à Summerside.

Mme Marie Louise Gallant du Cap-Egmont passa environ une semaine à l'hôpital du Comté Prince à Summerside. Elle subit une opération et on lui souhaite un prompt rétablissement.

Les Dames du Sanctuaire (Ste-Thérèse) de Mont-Carmel avaient organisé un bingo dimanche le 27 novembre chez Mme Rita Bernard. Il y avait environ 35 personnes pour jouer. Les prix était apportés par les membres. Il y avait des beaux prix. Un délicieux goûter fut servi après le Bingo.

Mme Marianne Richard de Mont-Carmel est une patiente à l'hôpital du Comté de Prince depuis un bout de temps. On espère que tout ira bien pour elle.

Félicitations à M. et Mme Amédée Gallant du Cap-Egmont à l'occasion de leur 45ième anniversaire de mariage le 23 novembre. Six de leur enfants se sont rassemblés à leur maison ce soir-là et leur ont présenté un beau cadeau et des bons souhaits pour encore beaucoup d'années de bonheur et de santé ensemble.

SUMMERSIDE

Mme Irène Arsenault de la rue Convent est revenue chez elle après une visite de quelques semaines chez des parents et amis de Moncton, N.-B.

M. Herb Andrew de la rue LeFurgey est présentement à l'hôpital "Prince County". Ses nombreux amis lui souhaitent un prompt rétablissement.

Les gagnants à la partie de Cribbage au Centre J.-Henri Blanchard, vendredi le 25 novembre sont comme suit: 1er prix; Pacale et Anita Poirier, 2e prix; Stella Arsenault et Mélina Gallant.

Les gagnants à la partie de cartes de dimanche, le 27 novembre sont comme suit: pour les dames; Mary Arsenault, Emily Blacquière et Délima Richard. Pour les hommes; Anthony Bernard, Fred Thompson et Gus Arsenault. Le prix de présence fut gagné par Ernest Arsenault. Il y avait 13 1/2 tables au jeu.

M. Howard Murphy de la rue Market, a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital "Prince County" cette semaine. Ses nombreux amis lui souhaitent un prompt rétablissement.

Mme Philip Bernard (Gloria) a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital "Queen Elizabeth" de Charlottetown. On lui souhaite un prompt rétablissement.

CHARLOTTETOWN

Mme Angéline Arsenault de St-Raphaël est en promenade pour quelques semaines chez sa fille Marie et son mari Harold Landry, Johnston Avenue.

Félicitations à M. et Mme Eric Desroches (née Bernadine Martin) à la naissance d'une petite fille à l'hôpital Queen Elizabeth le 22 novembre, une petite soeur pour Eileen.

M. et Mme Henry Perry, Mount Edward Road sont revenus d'un voyage de 2 semaines à Toronto où ils ont visité de la parenté.

M. et Mme Donald Arsenault et famille ont passé quelques jours à Chelsea, Mass. Mme Arsenault s'était rendu pour assiter au retour de la classe de 1973 à l'école Chelsea. Ils ont aussi visité les parents de Mme Arsenault, M. et Mme Gérard Wedge.

M. et Mme James O'Neill de York ont passé quelque temps à Halifax où Mme O'Neill recevait des traitements à ses yeux.

Le groupe de Wolf Cubs, 2nd Parkdale, s'est rendu à Camp

(Suite à la page 13)

(Suite de la page 12)

Riverdale pour une fin de semaine de camping du 25 au 27 novembre. Ils étaient sous la direction des chefs Janet Murphy. Mervin McKenzie et Brian Trainor. Ça a été une agréable fin de semaine pour tous malgré la mauvaise température.

Le comité régional Char-Rus-Sou de la SSTA s'est réuni à la demeure de M. et Mme Edouard Blanchard de Rustico le 22 novembre. M. René Doiron est le nouveau membre du comité et Mlle Marcia Blanchard a été embauchée à temps partiel comme agent en éducation. Elle vient de commencer son travail et donna un rapport; elle fait plutôt de la recherche dans le moment M. Marcel Buote, agent communautaire a fait beaucoup de travail dans 2 mois.

La réunion du Centre scolaire communautaire francophone du 24 novembre fut discutée. M. Edouard Blanchard fut nommé membre du conseil d'administration de la SSTA, M. Jean Doiron ayant dû démissionner. Mme Yvette Doiron fut nommée déléguée au Comité culturel. Après la réunion, Mme Blanchard et Mme Doiron servirent un délicieux repas.

Offre d'Emploi

(Temps partiel)

Le Club Ti-Pa de Tignish cherche une personne pour remplir les fonctions de concierge à temps partiel.

Les intéressés sont priés d'envoyer leur demande d'emploi avant le 12 décembre au:

Club Ti-Pa
C.P. 249
Tignish, I.-P.-E.

Dames du sanctuaire

La réunion des dames du Sanctuaire eut lieu le 2 novembre chez Mme Rita E. Arsenault. La vice-présidente dit un mot de bienvenu puis invita la maîtresse de maison à faire une prière.

Quinze membres répondirent à l'appel des noms par une question.

Une nouvelle membre se joint à nous. On lui souhaita la bienvenue et tous étaient très contentes de l'avoir comme membre.

Les minutes furent ensuite lues et adoptées. Le rapport financier fut donné et les différents comités donnèrent leur rapport.

Dans les affaires commencées, on décida de finir la couverture le plus tôt possible. Mme Lucie Arsenault s'offrit pour assembler les lisières et Mme Zita Gallant s'occupera d'acheter la doublure.

On passa aux affaires nouvelles et Mme Lucia Arsenault donna un rapport de la convention des dames qui eut lieu à Mont-Carmel.

La prochaine assemblée aura lieu chez Mme Marguerite Arsenault et le rôle sera répondu en donnant chacune un article pour la "White Cross".

Le moyen de faire de l'argent sera une loterie et Mme Irène Arsenault s'offrit pour apporter un prix.

Il y aura aussi un échange de cadeaux de Noël d'une valeur de 3 dollars maximum. On décida de changer nos assemblées au mercredi soir au lieu de jeudi pour les mois d'hiver.

Mme Norma Arsenault s'occupera de la lecture et on nomma un comité pour s'occuper de téléphoner aux membres en cas de changement de date de l'assemblée ou autre chose.

Ensuite nous avons eu une vente à l'ancan qui a rapporté la belle somme de $45.00.

Un vote de remerciement fut présenté à la maîtresse de maison.

Dames auxiliaires

SUMMERSIDE- L'assemblée mensuelle des dames auxiliaires de la Légion Canadienne eut lieu mardi, le 29 novembre au local de la rue Notre-Dame. Vingt-deux membres répondirent à l'appel. Mme Marjorie Wylie, présidente, ouvrit l'assemblée par les cérémonies de coutume. Marie Crawford lut le procès-verbal de la dernière réunion et la correspondance. La trésorière, Yvonne Richard, était absente, dont le rapport financier fut donné par la présidente.

On décida d'avoir le "Party de Noël" le 21 décembre, avec un repas et un échange de cadeaux.

Après une discussion on décida de faire un cadeau de $2,000 à la succursale de la Légion Canadienne de Summerside. Les différents comité donnèrent ensuite leur rapport et d'autres furent nommées pour le mois de décembre. La prochaine réunion aura lieu le 27 décembre.

On ajourna avec la prière. Puisque c'était l'anniversaire de naissance de la secrétaire, Mme Marie Crawford on lui présenta un joli gâteau avec des bougies allumées. Tout le monde reçut un morceau du gâteau avec une tasse de thé.

Club Parkview

SUMMERSIDE- L'assemblée mensuelle des Citoyens âgés du Club Parkview eut lieu jeudi après-midi, le 1er décembre au local 335 rue Central avec une assistance de 57 membres.

M. Harold McGaugh, président, ouvrit la réunion avec la prière. Mme Marie Richard lut le procès-verbal de l'assemblée du mois de novembre et la correspondance.

Mme Janet Millar donna le rapport financier. Le profits des Bingos, "parties de cartes" et dames du samedi soir continuent à être suffisants pour payer les dépenses de l'entretien du Club.

On discuta ensuite le "party" de Noël qui aura lieu mercredi le 7 décembre, commençant avec un banquet à 6h00 du soir. Il y aura un échange de cadeaux entre membres, de la musique, du chant et de la danse.

Le président, M. McGaugh annonça que le Maire, M. Melville Campbell et les membres du conseil viendraient nous rendre visite vendredi soir vers 9h00 à l'occasion de la semaine "Summerside". Il invita les membres du Club de venir à cette rencontre.

Le livre intitulé "Seniors On The Move" écrit par les Citoyens âgés était en vente à cette assemblée et plusieurs des membres présents en ont acheté des copies.

L'assemblée s'ajourna vers trois heures et demis.

Nouvelle génération

Nicholas, âgé de 2 ans, et Patrick, âgé de un an, disent "salut" aux Acadiens et Acadiennes de l'I.-P.-E. et leur souhaitent un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année. Nous sommes les 2 garçons de Valerie et Bob Akerley et petits-enfants de M. et Mme Julien Arsenault de Wellington.

Service correctionnel Canada / Correctional Service Canada

Carrières aux services correctionnels

Des postes intéressants bilingues (anglais & français obligatoires) et unilingues anglais avec des possibilités d'avancement sont offerts aux gradués (hommes & femmes) d'université. Nous recherchons des personnes qualifiées et prêtes à relever un défi pour joindre les rangs de notre groupe correctionnel. Le travail est exigeant, il requiert de la patience et de l'habileté d'établir de bonnes relations interpersonnelles et le calme afin de répondre aux situations d'urgence. La formation sera donnée à notre Collège de formation avant de recevoir une affectation à une institution.

Postes ouverts — Dorchester, Renous, Springhill. Les candidats devraient spécifier le lieu de travail préféré.

Si vous êtes intéressés(ées) à un travail différent, nous pouvons vous offrir des bénéfices avantageux et un salaire commençant à $21,533 en tant qu'agent de correction avec des augmentations annuelles jusqu'à $28,022 ou $25,935 si vous êtes un agent d'unité résidentielle avec des augmentations jusqu'à $30,109. Les Services Correctionnels vous offre d'excellentes possibilités de carrière tant dans le groupe d'agents de correction que dans d'autres groupes.

Vous pouvez obtenir un formulaire de demande d'emploi au Centre d'Emploi du Canada, à Postes Canada ou à l'adresse suivante.

Les Services Correctionnels du Canada
Bureau Régional de l'Atlantique
Service du Personnel
1222 rue Main, 2ième étage
Moncton, N.B.
E1C 1H6

This information is available in English by contacting the person mentioned above.

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous

Canada

Directeur(trice) général(e) de Jeunesse Acadienne Ltée

Qualifications requises:

- minimum d'une 12e année ou l'équivalent.
- connaissance de la langue française parlée et écrite.
- expérience dans les domaines de l'animation, organisation et administration.
- être en possession d'un permis de conduire valide.
- des études post-secondaires seraient un atout.

Responsabilités:

- voir à la bonne gestion des ressources humaines, financières et techniques.
- représenter l'association lors des négociations.
- voir au bon fonctionnement de l'association et cela dans le cadre du plan annuel en cours.
- prendre selon ses capacités un nombre équitable de dossiers prioritaires.
- accomplir dans un délai raisonnable les différentes tâches assignées par l'exécutif provincial de Jeunesse Acadienne Ltée.

Salaire: à négocier selon les qualifications.

Date limite: le 16 décembre 1983

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae à:

Mlle Julia Gallant
présidente de Jeunesse Acadienne
C.P. 8
Wellington R.R.3,
I.-P.-E.
COB 2EO

Chronique de l'Ecole François-Buote

Lundi, le 21 novembre Carole Richard, enseignante en 1ière et 2e années participait à un atelier au Centre d'Education Evangéline au Village des Abram. L'atelier portait sur l'enseignement de l'écriture en 1ière, 2e et 3e années.

Le directeur de l'école, M. Francis C. Blanchard était absent de l'école jeudi après-midi et vendredi, les 24 et 25 novembre, lorsqu'il faisait partie d'une délégation de la Société Nationale des Acadiens (S.N.A.) qui devait rencontrer une mission du gouvernement de France à Moncton, N.-B. Il était présent à la réception d'honneur le soir du 25 au Consultat de France.

Les élèves Serge Cormier, Raymond et Craig Venables servaient à la messe en langue française à la basilique St. Dunstan, samedi le 19 novembre.

Le comité des loisirs de l'école, qui comprend parents et enseignantes, s'est réuni, le 21 novembre à la demeure de Mme Collette Venables. C'est Mme Venables qui en est la présidente. Le comité organise un petit dîner chaud pour les élèves, qui aura lieu à l'école vendredi le 2 décembre. Le Comité s'occupe aussi de l'organisation d'un petit concert de Noël, genre variétés, qui sera présenté aux environs des Fêtes.

L'école présente ment à un nouveau local pour son centre de ressources. Le Conseil Scolaire de l'Unité 3 vient d'obtenir l'approbation de cette addition du Conseil de l'Eglise Unie Spring Park où se situe l'école.

Mlle Sylvie Toupin animatrice en danse avec la Société St-Thomas d'Aquin (SSTA), était de passage à l'école vendredi après-midi, le 18 novembre. Elle a rencontré les élèves des trois classes et avec eux a dirigé des sessions de danses. Les enfants et les enseignants étaient très contents de cette expérience et attendent avec beaucoup d'intérêt la prochaine séance qui aura lieu, le 14 décembre.

Les enfants à l'école rencontraient cette dernière semaine deux nouveaux suppléants- Mme Denise Gillespie de Clyde River et M. Willard McCarron de Charlottetown.

Les policiers et pompiers à l'honneur

Par J.B.-

Une des activités des Jours civics de Summerside était l'inspection de la police municipale. Tenue le jeudi soir 1er décembre à la salle des pompiers, cette activité a réuni quelque 300 personnes.

C'est l'Honorable George McMahon, ministre de la Justice, qui a effectué l'inspection. Il était accompagné du Cst. Don MacKay, du maire Mel Campbell et du chef de police W.J.R. MacDonald.

L'assermentation de deux nouveaux constables a aussi eu lieu pendant cette cérémonie. En effet, les constables Barry Paul Arsenault et David Joseph Emery ont été assermentés par le juge Norman Carruthers et Alex B. Campbell respectivement.

Les organisateurs de la soirée ont aussi profité de l'occasion pour honorer certains des policiers et pompiers pour leurs nombreuses années de services.

L'Hon. George McMahon procède a l'inspection de la police municipale de Summerside.

Le Cst. Georges Arsenault a reçu la médaille de reconnaissance pour 20 années de services comme policier de la part de l'Association des chefs de police du Canada. De plus, plusieurs autres ont reçu des plaques de la part du conseil municipal, notamment: Sgt. Keith Champion, policier depuis 34 ans; sous-chef Elmer Matheson, policier depuis 33 ans; M. Windsor Corney, pompier depuis 26 ans; Cap. Joseph Gallant, pompier depuis 28 ans et Cap. Earl Hayes, pompier depuis 26 ans.

Enfin, un tableau à la mémoire des défunts sergents Milton Doyle, de Harry MacKay et Ben Schurman a été dévoilé. Mme Doyle, Mme MacKay et M. Paul H. Schurman, fils de Sgt. Schurman, ont présidé au dévoilement. Ce gest avait pour but d'honorer ces trois anciens policiers qui, même sans entraînement policier, ont offert le meilleur d'eux-mêmes et étaient des policiers très respectés dans la communauté.

L'Hon. George McMahon procède a l'inspection de la police Municipale de Summerside.

A vendre

Accessoires pour toutes marques de scies à chaines et de moto-neiges. Ecrivez ou téléphonez à: Goodspeed-Millard Equipment Ltd. Bte 306, Truro, N.-E. B2N 5C5 Tél: 902-895-4479.

Octrois
du Conseil des Arts de l'Ile-du-Prince-Edouard

Des demandes d'octrois pour le support d'individus ou d'organismes visant le développement de l'expression artistique dans les arts visuels et littéraires, en musique, théâtre et danse, sont régulièrement prises en considération par le bureau des Fonds artistiques. La date limite pour les prochaines demandes est fixée au 30 décembre 1983. Pour obtenir des formulaires de demande et toute information, on est prié de communiquer avec: Le Conseil des Arts de l'I.-P.-E., C.P. 2234, 84, rue Great George, Charlottetown, I.-P.-E., Tél: 892-8788 ou 566-1880.

A l'occasion des "Jours civiques"

Une visite au Centre de contrôle de la pollution

Par J.B.-

Le Centre de contrôle de la pollution de l'eau est sans aucun doute l'un des services importants à Summerside dont on ne fait pas souvent mention.

Situé le long de la côte près de l'intersection des rues Notre Dame et Water, le Centre est très moderne et, depuis 10 ans, garde le détroit de Northumberland vide de tout déchet organique.

Ouvert officiellement le 26 octobre 1972, le Centre est une usine de traitement primaire. Traitant présentement environ 1.5 millions de gallons de déchets par jour, il a une capacité de 2,25 millions de gallons par jour, c'est-à-dire de desservir 30 000 personnes.

Le centre est aux services de Summerside, de Wilmot et d'une partie de Saint-Eleanor's.

M. Ken MacEwen, directeur du Centre, nous a offert une visite guidée du centre jeudi dernier à l'occasion des "Jours civiques de Summerside".

M. MacEwen a expliqué que l'eau traitée qui s'écoule après ce processus est versée dans le détroit par l'entremise d'un tuyau qui s'étend à 4000 pieds du Centre.

Pour démontrer que le Centre de contrôle de la pollution de l'eau fonctionne bien, a déclaré M. MacEwen, il suffit de regarder les statistiques de pollution de l'eau du détroit. Avant la mise en marche du Centre, les scientifiques avaient affirmé qu'il faudrait cinq ans avant de diminuer le niveau de pollution à un niveau acceptable. Après seulement sept mois d'opération du centre, le niveau de pollution était déjà plus bas que prévu pour dans cinq ans.

Le Centre de contrôle de la pollution peut être visité par des groupes qui en font la demande. Les deux employés, soit M. MacEwen et le directeur-adjoint M. Sam Rose, se feront un plaisir d'expliquer le processus.

Commission de révision du système scolaire
à la recherche
d'un(e) assistant(e) administratif/ive

Emploi à contrat - Charlottetown

Date d'entrée en fonction: le ou avant le 3 janvier, 1984.

Fonctions: Cet emploi d'une durée de 11 mois comprend tous les services secrétariels, diverses fonctions administratives confidentielles avec responsabilités correspondantes, en plus l'organisation de réunions, les réponses aux demandes de renseignements pertinents, la complilation de la recherche et la préparation des compte-rendus des réunions.

Qualifications: Graduation de l'école secondaire et d'un cours d'arts secrétarielles en plus d'une expérience pertinente et vaste ou une combinaison équivalente d'expérience et de formation. Il est préférable que le/la postulant(e) soit bilingue et soit détenteur d'un baccelauréat.
Cet emploi intéressera une personne motivée et capable d'accepter des responsabilités demandant un minimum de surveillance. Le poste fournira à la personne choisie de nombreux défis et l'occasion d'accroître ses connaissances.

Salaire: à négocier selon les qualifications et l'expérience.

Date limite: le 16 décembre, 1983.

Veuillez s.v.p. retourner les demandes avec résumé et références à:

Wendy Paquette
42, rue Great George
Charlottetown, I.-P.-E.
C1A 4J9
Tél: 892-5633

Appel d'Offres
pour Service de plantation d'arbres forestiers, au printemps 1984

On demande des offres pour un service de plantation d'arbres dans les:

district forestier de l'ouest
district forestier central
district forestier de l'est.

On peut se procurer l'information détaillée et les documents de soumission aux:

Section des forêts
District de l'est
Southampton, I.-P.-E.
Tél: 961-2172

Section des forêts
District Central
Beache Grove Road
Charlottetown, I.-P.-E.
Tél: 892-2055

Section des forêts
District de l'ouest
Wellington, I.-P.-E.
Ile-du-Prince-Edouard
Tél: 854-2015

Date limite pour les offres est le 21 décembre 1983 à 12h, midi. Toutes les enveloppes contenant des soumissions, doivent porter la mention "Offre pour plantation" et doivent être envoyées à:

L'honorable Frederic L. Driscoll
ministère de l'Energie et des Forêts
C.P. 2000
Charlottetown, I.-P.-E.
C1A 7N8

Les partis intéressés sont priés de faire des arrangements avec le personnel de la section des Forêts, en vue de visiter les sites de plantation; ce avant le 16 décembre.

Ni la plus basse ni aucune offre ne sera nécessairement acceptée.

PRINCE EDWARD ISLAND Canada

Canada Mortgage and Housing Corporation — Société canadienne d'hypothèques et de logement

Honourable Roméo LeBlanc
Ministre

Appel d'Offres

On recevra des offres scellées portant clairement la mention du contenu et adressées au soussigné, jusqu'à 14h, heure de Charlottetown.

le jeudi, 15 décembre 1983

pour la construction de 5 unités de logements familiaux, travaux sur le site et services, pour le projet fédéral-provincial 4 à O'Leary, Ile-du-Prince-Edouard. Ce projet est une entreprise conjointe du Gouvernement du Canada et de la Province de l'Ile-du-Prince-Edouard.

Les plans, spécifications et formulaires de soumission nécessaires, sont disponibles aux contracteurs principaux à l'adresse ci-dessous, et peuvent être inspectés au bureau de la Société Canadienne d'Hypothèque et de logement à Charlottetown, I.-P.-E. et au bureau de l'association des constructeurs, 92 1/2 rue Queen, Charlottetown, Ile-du-Prince-Edouard.

Un dépôt de cent dollars ($100.) est requis pour chaque paquet de documents, il sera remboursable sur retour du paquet complet en bon état, dans les deux semaines suivant la date limite.

Le contrat sera seulement adjuge à un contracteur principal, enregistré et en bonne forme selon le nouveau programme de brevets de logements des provinces atlantiques.

Chaque offre doit être accompagnée d'un bon de gage, un d'un dépôt de sécurité équivalent à 10% de la soumission, dans le cas ou celle-ci n'excède pas $250,000. plus 5 pour cent du montant par lequel la soumission excède les $250,000. Le montant maximum du dépôt de sécurité exigé pour une soumission est de $100,000. Un tel dépôt sera rétenu par la Société Canadienne d'Hypothèque et de logement pour assurer que le contrat soit dûment exécuté. De l'argent sonnant, un chèque visé, des bons au porteur ou négociables du Gouvernement du Canada, seront acceptés comme dépôt de sécurité. Les chèques devront être faits à l'ordre de "la Société canadienne d'hypothèque et de logement".

Ni la plus basse ni aucune offre ne sera nécessairement acceptée.

John Dawer, directeur provincial

Société Canadienne d'Hypothèque et de Logement
5e étage, 180, rue Kent
Charlottetown, I.-P.-E.

Canada

A l'affiche

Voici quelques émissions d'intérêt à l'affiche de la télévision de Radio-Canada Canal 11 Moncton, Canal 9 St-Edouard et Canal 31 Charlottetown.

Mercredi le 7 décembre, 10h45 à 12h Emissions pour enfants (du lundi au vendredi)
14h30 (2h30) Au jour le jour (du lundi au vendredi)
15h30 (3h30) Le temps de vivre - Emission avec des personnes âgées
18h (6h) Coup d'Oeil - Emission en provenance de Moncton (du lundi au vendredi)
18h30 (6h30) Ce Soir Atlantique (du lundi au vendredi)
20h (8h) Du tac au tac-Comédie.
20h30 (8h30) Le temps d'une paix - Téléroman
21h (9h) Coup d'Oeil - Magazine culturel
21h30 (9h30) Vivre à trois (Three's Company)

Jeudi le 8 décembre

15h30 (3h30) Cinéma: Pour toi, ma Stéphanie (300 Miles for Stephanie) - Drame. Un ex-délinquant devenu policier épouse une amie d'enfance. Elle met au monde une petite fille qui, à cause d'un accouchement difficile, ne pourra ni marcher ni parler. Le père consacre sa vie à sa fille et fait le voeu, si elle atteint ses cinq ans, de courir les 500 kilomètres qui séparent la ville d'un lieu de pèlerinage célèbre.
20h30 (8h30) La vie promise-Téléroman.
21h (9h) Les Grands Films: Les Sous-doués-Comédie.

Vendredi le 9 décembre

15h30 (3h30) La chasse aux trésors - Jeu questionnaire produit par la Communauté des télévisions francophones.
20h (8h) Par les chemins d'Ambroise - Documentaire traitant des mouvements de jeunesse qui ont été très populaires entre les années 1930 et 1960.
20h30 (8h30) Grand-papa - Téléroman.
21h (9h) Déjà 20 ans
22h (10h) Hors-Série: La Chambre des dames - Série historique. En avril 1246, Florie, fille de Mathilda et d'Etienne Brunel, maître orfèvre à Paris, épouse Philippe Thomassin. Les deux jeunes gens, poètes à la cour de la reine Marguerite, épouse de Louis IX, se sont installés dans la demeure de la tante de Philippe. Ils vivent dans le bonheur parfait.

Samedi le 10 décembre

8h30 à 12h Emissions pour enfants.
13h30 (1h30) Football de la Ligue Nationale-Au Shea Stadium de New York, les Jets reçoivent les Steelers de Pittsburgh.
20h (8h) Le Monde Merveilleux de Disney
21h (9h) La Soirée du hockey - Au Maple Leaf Gardens de Toronto, les Maple Leafs reçoivent les Flames de Calgary.

Dimanche le 11 décembre

11h Le Jour du Seigneur - La messe diffusée de la paroisse St-Rodrigue à Charlesbourg, Québec.
14h(2h) Football de la Ligue Nationale - Les Giants de New York reçoivent les Seahawcks de Seattle.
18h (6h) Second Regard - Les actualités religieuses.
20h30 (8h30) Les Beaux Dimanches - Superstar: Enrico Macias; Les Grands Esprits; La Belle et la Bête (opéra) et Les Chemins de l'imaginaire.

Lundi le 12 décembre

15h30 Cinéma: Fantôme à vendre (The Ghost Goes West) - Comédie fantastique. Un milliardaire achète un château qu'il fait reconstruire aux Etats-Unis, en emportant son fantôme.
20h30 (8h30) Terre humaine-Téléroman.
21h(9h) Poivre et Sel - Téléroman.
21h30 (9h30) La Bonne Aventure - Téléroman.
22h (10h) Quincy
23h (11h) Le téléjournal

Mardi le 13 décembre

15h30 (3h30) Cinéma: Le cri du cormoran: le soir au-dessus des jonques - Comédie.
20h (8h) Le Vagabond-Le chien Vagabond accompagne une troupe de musiciens ambulants et prend la défense de Herb, souffre-douleur de ses compagnons.
20h30 (8h30) Monsieur le ministre - Téléroman
21h (9h) Télé-Sélection: Inspecteur la Bavure - Comédie policière

Vendredi le 9 décembre

19h (7h) à CBCT Sounds of the Island-M. Eddie Arsenault, violonneux.

mots croisés

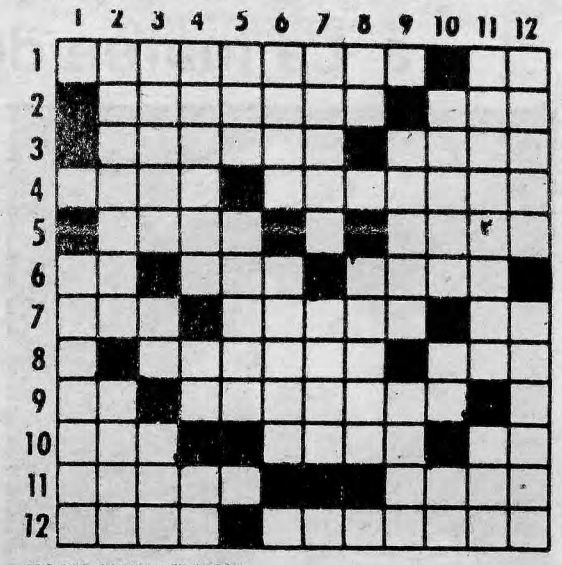

HORIZONTALEMENT
1–Passage étroit dans le sens de la longueur d'un navire (pl.). – Pluriel.
2–Personnes blanches nées dans les colonies. – Tranquille.
3–Instrument qui sert à la fois de hache et de marteau (pl.). – Nommés.
4–Bénéfice. – Cyclone très violent.
5–Berceaux. – Art de lancer (pl.).
6–Conj. – Liquide incolore. – Qui est au bon air.
7–Monnaie japonaise. – Coutume. – Usages.
8–Trace laissée sur un objet moulé, par les traces du moule. – Ligne droite autour de laquelle peut tourner une figure.
9–Coup de baguette. – Unis à d'autres par le sang.
10–Eut la hardiesse. – D'Estonie. – Petit cube.
11–Ch.-l. du Dép. de Gard. – Robe des femmes hindoues.
12–Ch.-l. de c. (Orne). – Partie d'un tout.

VERTICALEMENT
1–Braverons.
2–Mois. – Continent.
3–Liquide excrémentiel. – Notez bien. – Conscience.
4–Lire de nouveau. – Dans frapper. – Du verbe être.
5–Sur lequel on construit. – Délivra du péril.
6–Petite île. – Détérioration.
7–Liquide qui sort de la canne à sucre quand on l'écrase. – Dieu de la Guerre.
8–Tout ce qui agit.
9–Greffée. – Epreuve.
10–Propre. – Champion. – Du verbe avoir.
11–Couvert de poussière. – Ord (Inversé).
12–Sables mouvants. – Calme, pur et clair.

solutions

L'ANIMAL FANTOME

L'écureuil.

FLEURS

A) Oeillet, B) Chrysanthème, C) Crocus, D) Tulipe.

LA PIPE

Contre sa botte droite en bas à gauche.

COURSE D'ESCARGOTS

1 : C, 2 : B, 3 : A

BINGO
Salle paroissiale de Baie-Egmont
Dimanche soir à 8h00
Prix d'entrée: $1.00
Pleine carte: $100.
Jeu "Early Bird"
Gros Lot: $210. en 53 numéros

BINGO
Salle paroissiale de Mont-Carmel
Jeudi soir à 8h00
Prix d'entrée: $1.00
Gros Lot: $180. en 55 numéros

Légion de Summerside
340, rue Notre-Dame
Summerside, I.-P.-E.
Mercredi soir: divertissement habituel
Jeudi soir: Bingo à 8h.
Samedi après midi: Gong Show de 2h30 à 5h30
Samedi soir: Danse de 9h30 à 12h45

Cartes Professionnelles

Neil R. MacLeod
q.c., ll.b.
J. Kenneth Clark
ll.b.
Avocats et avoués
235 rue Water
C.P. 1657
Summerside
Tel: 436-2516 ou 3737

Fitzgerald & Snow
Entrepreneur général
BUTLER
Grey Wood Drive
Tel: 436-9256
C.P. 1325
Summerside

J. Watson & John W. MacNaught
Avocats et avoués
L'hon. J. Watson MacNaught
P.C., Q.C., B.A., L.L.B.,
John W. MacNaught
B.A., L.L.B.
Suite 7, édifice Smallman
300, rue Water
Pharmacie d'O'Leary
les vendredi de 2h à 5h p.m.

Doane Raymond
comptables agréés
County Fair Mall, 475, rue Granville
Summerside, I.-P. E.
Téléphone: 436-9155
O'Leary: les mercredi, Tél: 859-1573
Pour les appels d'O'Leary, Alberton et Tignish
demandez Zenith 1-9020
C.C. Hickey, C.A.
J.N. Arsenault, C.A. Associés

Caisse Populaire Evangéline Ltée
Léonce Bernard, gérant
Wellington, I.-P.-E.
Téléphone: 854-2595

E. M. Nicholson Insurance Ltd.
Auto, feu et vie
3, rue Central, Summerside
Tél: 436-5002
Après les heures de bureau veuillez contacter Guy N. Sullivan, agent général 436-3935
Ewen M. Nicholson, agent général 436-5371

LE CLUB SOCIAL FRANÇAIS
222, rue First,
Summerside, I.-P.-E.
Vendredi et Samedi
CENTAURI

Angèle Arsenault à La marée de l'Ile

L'auteur-compositeur-interprète acadienne Angèle Arsenault sera l'invitée de Maurice Arsenault à l'émission **'La marée de l'ile,** le 9 décembre. En plus d'apporter des précisions sur ses projets, et sur sa vie, Angèle nous présentera son nouveau microsillon de Noël.

L'émission **La marée de l'ile,** destinée exclusivement aux gens de l'Ile-du-Prince-Edouard, est diffusée au 88,1 FM, du lundi au vendredi de 16 heures à 17h30.

Vous aurez aussi l'occasion de voir Angèle le même soir, à la télévison de Radio-Canada, à 18 heures, au cours de l'émission **Coup d'oeil**. Elle présentera alors plusieurs de ses compositions.

A l'Ile-du-Prince-Edouard, la télévision française de Radio-Canada diffuse sur le canal 31 dans la région de Charlottetown et 9 dans le région de Saint-Edouard.

La succursale de Summerside doit faire un peu de ré-organisation

La Succursale de Summerside devra faire un peu de réorganisation à son exécutif et devra se trouver un autre président.

En effet, M. Jean Belliveau, qui était président de la Succursale depuis la réunion annuelle tenue au printemps 1983, a remis sa démission lors de l'assemblée générale tenue récemment. Il a expliqué qu'il fait ainsi car il a déménagé à l'extérieur de la région. Comme il n'y avait pas eu de démarches entreprises pour trouver un autre président, l'assemblée a élu M. Joseph Cormier comme président-intérimaire. M. Cormier va appeler une réunion de l'exécutif dans peu de temps afin d'essayer de trouver un président et un vice-président, poste qui était aussi vacant.

Par ailleurs, les gens présents à la réunion ont discuté des préparatifs à faire pour la collecte de la Société Saint-Thomas d'Aquin. Plusieurs ont indiqué leur mécontentement envers le feuillet publicitaire dispendieux de la SSTA et le fait qu'il est seulement rédigé en français. Quelques-uns ont alors indiqué qu'ils ne feraient pas la collecte s'il n'y avait pas de dépliant en anglais. Il a alors été décidé de demander au bureau-chef pour un dépliant en anglais et un comité de collecte a été nommé.

Les 500 livres français donnés par la France ont aussi été la cause de beaucoup de discussion. En effet, ces livres ont été mis à la disposition de la succursale. Celle-ci pouvait les recevoir à condition d'en faire la demande et d'organiser une bibliothèque où les membres de la SSTA pouvait emprunter ces livres. Lors de la discussion, il fut mentionné que l'école Elm Street serait le lieu idéal pour ces livres car elle regroupe la majorité des étudiants d'immersion française des grades 3 à 6, niveau auquel correspondent les livres. La succursale va maintenant approcher la SSTA avec cette proposition.

Enfin, la présentation du rapport financier a suscité beaucoup de discussion. Plusieurs étaient soucieux devant les pertes encourues par la succursale et se demandaient pendant combien de temps la Succursale pourrait survivre ainsi. M. Arsenault, qui est le trésorier, a expliqué que les pertes sont principalement dûes au loyer de la Salle Acadienne et que la succursale, au présent rythme de pertes, aura épuisé ses réserves d'ici 4-5 ans. M. Joseph Cormier a déclaré que la succursale devra être active et organiser des soirées à la Salle Acadienne.

Enfin, il a été suggéré d'avoir un "party" de Noël pour les enfants des membres encore cette année. Le comité culturel se mettra au travail bientôt sur ce projet.

M. MacDonald, directeur pour la visite du Pape

La Conférence des évêques catholiques du Canada annonce la nomination de M. David MacDonald au poste de Directeur de la logistique pour la visite du Pape au Canada, du 9 au 19 septembre, 1984.

M. MacDonald fut Secrétaire d'Etat et Ministre des Communications dans le Cabinet du Premier Ministre Joe Clark.

Dans ses nouvelles fonctions, M. MacDonald sera responsable de tous les aspects logistiques de la visite du Pape - horaire, transport, logement - et assurera la liaison entre le Groupe de travail du Gouvernement fédéral et les diocèses d'accueil.

Depuis plus de vingt ans, M. MacDonald oeuvre au sein des mouvements inter-Eglises, particulièrement dans les domaines des communications, des droits humains, du développement international et du désarmement.

Originaire de Charlottetown, Ile-du-Prince-Edouard, M. MacDonald a été ordonné ministre de l'Eglise Unie en 1961. Il a été pasteur de l'Eglise Unie d'Alberton, I.-P.-E., de 1962 à 1965, date de son élection à la Chambre des Communes dans la circonscription d'Egmont, I.-P.-E.

Simultanément avec ses fonctions au sein du Secrétariat, M. MacDonald poursuivra dans un premier temps son travail actuel au sein d'un groupe de recherche inter-Eglises sur la télévision.

M. MacDonald est marié et père de quatre enfants.

Avis de traversiers

CHARLOTTETOWN-CN Marine annonce que le service traversier assuré entre le Nouveau-Brunswick et l'Ile-du-Prince-Edouard fonctionnera selon l'horaire suivant à partir du vendredi 2 décembre jusqu'au samedi 31 décembre inclusivement.

Les départs des traversées s'effectueront de Borden, I.-P.-E., et de Cap-Tourmentin, N.-B., à 6h30, 8h30, 10h30, 12h30, 14h30, 16h30, 18h30, 20h30, 22h30 et 1h du matin.

Cours de Composition et de grammaire française

Ce cours sera offert à nouveau en janvier au Centre d'Education Evangéline à Abram-Village. Parrainé par le Comité Acadien de la région Evangéline, ce cours a été conçu pour les adultes qui parlent couramment le français mais qui voudraient perfectionner leur connaissance de la langue écrite. Si vous vous intéressez à suivre ce cours, veuillez communiquer avant le 13 décembre 1983 avec:

M. Larry Bertrand, coordonnateur
Centre de Services Régionales
C.P. 58, Wellington, I.-P.-E.
Tél: 854-3131

OCCASION D'INVESTISSEMENT DANS L'IMMEUBLE À CHARLOTTETOWN

68 LOTS DANS LA COLLECTIVITÉ DE

Maryfield

EN BORDURE DU PARC

Les terrains à bâtir qui restent dans la Phase 1 de la collectivité de Maryfield sont mis en vente en une seule parcelle. Ce quartier résidentiel en bordure du parc comprend déjà des maisons individuelles, des maisons jumelées et des logements en bande.

- Lots entièrement viabilisés situés sur une parcelle de terrain partiellement aménagée.
- À deux kilomètres du centre-ville de Charlottetown.
- Les maisons du voisinage sont construites d'après des styles modernes traditionnels.
- Genres de rues en cul-de-sac avec sentiers pour les piétons, aires de verdure raccordées les unes aux autres et petit pré central.
- Accès facile aux magasins, écoles, églises, à trois centres commerciaux et aux services de loisirs communautaires.

Pour recevoir un prospectus, les conditions générales et une invitation à soumettre une proposition pour cette propriété, prière d'écrire immédiatement au

Directeur général, Région de l'Atlantique
Société canadienne d'hypothèques et de logement
Case postale 7320
Succursale "A"
Saint-Jean (Nouveau-Brunswick)
E2L 4S7

NOTA: La date limite pour la réception des propositions officielles est le 3 février 1984.

Société canadienne d'hypothèques et de logement
L'honorable Roméo LeBlanc ministre
Canada Mortgage and Housing Corporation
Canada